

RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN
Paix -- Travail -- Patrie

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION
TERRITORIAL ET DE LA
DÉCENTRALISATION

RÉGION DU LITTORALE

COMMUNE DE NDOM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -- Work -- Fatherland

MINISTRY OF
TERRITORIAL
ADMINISTRATION AND
DECENTRALIZATION

LITTORAL REGION

NDOM COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOM



Appui technique et financier du Programme National du Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisée par l'Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale (IPD-AC)



octobre 2018

TABLES DE MATIÈRES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES PHOTOS; FIGURES ET CARTES.....	5
PREFACE.....	7
RESUME EXECUTIF	9
ABSTRACT	12
INTRODUCTION.....	14
Chapitre 1 : CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE EN MATIERE DE DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN	17
I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION	18
I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN	18
I.2. PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	19
a. Concept du développement local.....	19
b. Liens entre développement local et décentralisation	20
c. Freins au développement local.....	21
d. Quelques alternatives à ces Freins au développement local	21
e. Démarche de la promotion du développement local (projet du développement du territoire)	22
f. Démarche de projet du développement du territoire	22
I.3. Brève présentation de la commune de NDOM.....	23
a. LOCALISATION DE LA COMMUNE	24
b. MILIEU BIOPHYSIQUE	27
(i) Climat	27
(ii) Sols :	27
(iii) Relief	27
(iv) Hydrographie.....	27
(v) Flore et Faune :	28
c. MILIEU HUMAIN	28
(i) Repères historiques de la Commune.....	28
(ii) Taille et structure de la population	29
d. MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE	37
(i) Milieu social	37
(ii) Principales activités économiques	37
Chapitre 2 : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE SUR LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOM.....	40
I. Contexte de l'étude	41
I.1. Objectif et Méthodologie du CCAP	44
a. Objectifs	44
(i) Objectif global	44
(ii) Objectifs spécifiques	44
b. METHODOLOGIE DU CCAP	44
c. identification de L'ENVERGURE DE l'opération	44
d. l'échantillonnage	44
e. la réalisation de l'enquête	45
f. traitement et analyse des données.....	45
g. Dissémination des résultats et plaidoyer	45
h. Amélioration des services	45
II. Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	45
II.1. Tirage de l'échantillon	45
a. Champ de l'enquête et population cible	46
b. Taille de l'échantillon des ménages, nombre de ZD et nombre de ménages par ZD	46
c. Tirage de l'échantillon des ZD et des ménages	46
(i) Tirage des unités primaires : les ZD	46
(ii) Tirage des unités secondaires : les ménages	47
d. Collecte des données	47

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

(i)	Outils de collecte.....	47
(ii)	Collecte de données.....	47
(iii)	Exploitation et analyse des données.....	48
(iv)	Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services.....	48
II.4.	Méthodologie de mesure des indicateurs de perception.....	48
a.	Sur LE QUESTIONNAIRE :.....	48
b.	Sur la mesure des indicateurs de perception.....	49
Chapitre 3 :	PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES.....	50
I.	Présentation de la population enquêtée.....	51
II.	Secteur de l'EAU POTABLE.....	52
II.1.	Disponibilité et utilisation des services L'EAU POTABLE.....	52
II.2.	Coût et qualité des services de l'EAU POTABLE.....	56
II.3.	Appréciation des services de l'EAU POTABLE.....	56
II.4.	Raisons de LA non satisfaction des populations EN APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	57
II.5.	Principales attentes en matière de service de l'EAU POTABLE.....	57
III.	Secteur de la santé.....	58
III.1.	Disponibilité et utilisation des services de santé.....	58
III.2.	Coût et qualité des services sanitaires.....	60
III.3.	Appréciation des services de santé.....	61
III.4.	Raisons de non satisfaction des populations.....	62
III.5.	Principales attentes en matière de service de santé.....	63
IV.	Secteur de l'éducation.....	63
IV.1.	Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle.....	63
IV.2.	Coût et qualité des services de l'éducation par cycle.....	66
IV.3.	Appréciation des services de l'éducation par cycle.....	67
IV.4.	Raisons de non satisfaction des populations par cycle.....	68
IV.5.	Principales attentes des populations en matière d'éducation.....	69
V.	Services offerts dans l'institution communale.....	70
V.1.	Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale.....	70
V.2.	Raisons de non satisfaction des populations.....	72
V.3.	Principales attentes en matière de services dans l'institution communale.....	73
		74
	CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	74
Chapitre 4 :	PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE	
L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE NDOM.....		76
ANNEXES.....		a
Annexe 1 : Liste des intervenants.....		b
Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête.....		c
Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de		
L'Action Publique dans la commune.....		v

LISTE DES ABREVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Élèves et Enseignants

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

CME : Commune de Moyen Exercice

CPE : Commune de Plein Exercice

CRC : Citizen Reporting Card

CSE : Comité de Suivi- Évaluation

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

GIC : Groupement d'Initiative Commune

INS : Institut National de la Statistique

IPD-AC : Institut Panafricain pour le Développement Afrique-Centrale

OSC : Organisation de la Société Civile

PAARDIC : Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial

PCD : Plan Communal de Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PNDP : Programme National de Développement Participatif

ZD : Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation générale de la commune.....	24
Tableau 2: Répartition de la population par villages.....	30
Tableau 3: Structuration de la population en tranches d'âges.....	34
Tableau 4: Principales activités économiques par types d'acteurs	38
Tableau 5 : Caractéristique des répondants.....	51
Tableau 6 : Caractéristique des chefs de ménages	51
Tableau 7 : Système d'approvisionnement en eau.....	52
Tableau 8 : Principale source d'approvisionnement en eau.....	52
Tableau 9 : La qualité de l'eau.....	53
Tableau 10 : Temps mis pour accéder à la principale source publique en eau	54
Tableau 11: Répartition des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source	54
Tableau 12 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau	55
Tableau 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau.....	55
Tableau 14: Appréciation des montants payés pour approvisionnement en eau	56
Tableau 15 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable.....	56
Tableau 16 : Non satisfaction en approvisionnement en eau	57
Tableau 17 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau.....	58
Tableau 18 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre	59
Tableau 19 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins.....	59
Tableau 20 : Identification des responsables de formations sanitaires	60
Tableau 21 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées.....	60
Tableau 22 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire	61
Tableau 23: Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé.....	61
Tableau 24 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction.....	62
Tableau 25 : Attentes en service de santé.....	63
Tableau 26 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle	63
Tableau 27 : Caractéristiques de l'établissement	64
Tableau 28 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants	65
Tableau 29 : Appréciation du montant payé	66
Tableau 30 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle	67
Tableau 31 : Satisfaction des services de l'éducation.....	68
Tableau 32 : Attentes pour les services de l'éducation.....	69
Tableau 33 : Obtention d'un service à la commune.....	70
Tableau 34 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune	71
Tableau 35 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages	72
Tableau 36 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune.....	72
Tableau 37 : Attentes des ménages	73
Tableau 38: Synthèse des problèmes rencontrés	77
Tableau 39: Plan d'action	78
Tableau 41: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action	81

LISTE DES PHOTOS; FIGURES ET CARTES

Carte 1 : Carte de la commune de NDOM	26
Figure 1: Diagramme des âges de la Commune de Ndom en 2017	35
Carte 2: Des populations de la commune	36
Photo 1 : Séance 1	t
Photo 2 : Séance plénière 2	t
Photo 3 : Superviseur en pleine séance de restitution	u

PREFACE

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport permettront d'avoir un aperçu du niveau de satisfaction ou de non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Ndom, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les secteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs suscités ainsi que la synthèse des résultats, montrent que des efforts restent à faire pour améliorer le niveau de perception, par les populations des actions entreprises par les services publics.

La vision que j'ai de la commune de Ndom, est qu'au fil du temps le plan d'action arrêté au terme de cet exercice et reposant sur les attentes exprimées par les populations soit effectivement mis en œuvre au plaisir des populations de cette belle localité.



Chief NGUIME EKOLLO Frédéric
Ingénieur Général Polytechnicien des Mines
Officier de l'Ordre National de la Valeur

RESUME EXECUTIF

RESUME EXECUTIF

Pour permettre à la population d'apprécier les actions de l'État au sein des communes, le PNDP, outil mis en place par le Gouvernement en 2004 pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de la décentralisation, s'est donné de mener une enquête de perception des services fournis par l'État dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique. L'objectif étant de capter auprès des populations, leurs perceptions de la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs ciblés, notamment l'eau potable, l'éducation, la santé et le service communal.

En effet, au cours de la deuxième phase de ce programme et ce, dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans 10 communes pilotes (01 commune dans chaque région du Cameroun) le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal ; et d'autre part sur la dissémination de résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la qualité des services communaux.

Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics.

Pour la fiabilité des résultats de l'enquête inscrite dans cette perspective, le PNDP s'est appuyé fortement sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques, et aussi réalisé le traitement des données collectées sur le terrain.

Dans sa phase opérationnelle, l'enquête commandée par le PNDP dans la commune de NDOM a été menée par l'IPD-AC. Cette dernière fait partie des 15 communes retenues dans le Littoral et pour lesquelles les résultats issus de l'enquête seront destinés à être capitalisés pour améliorer l'action publique en vue d'une meilleure perception de celle-ci par les populations.

De l'analyse des données collectées sur le terrain, il en ressort que :

- pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable, la plupart des ménages ne sont pas satisfait du système d'approvisionnement en eau (55,9 %). Ils estiment notamment que l'eau est de mauvaise qualité, les points d'eau sont insuffisants et même, ceux qui

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

existent sont éloignés ;

- dans le secteur de la santé, le niveau de non satisfaction est de 45,7% et s'explique par l'éloignement des formations sanitaires, la mauvaise qualité des services offerts et l'insuffisance de médicaments dans les formations existantes ;
- concernant le secteur de l'éducation, les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 11,1% pour le cycle maternel, 19,8% pour le cycle primaire, 16,7% pour le cycle secondaire et 6,6% pour le cycle de formation professionnelle ;
- s'agissant des services communaux, la proportion des ménages insatisfaits est de 50%.

En définitive, pour améliorer la perception de l'action publique dans la commune de NDOM, l'institution communale devra mettre sur pied un dispositif de maintenance et de gestion des infrastructures existantes et impliquer davantage les populations dans les prises de décision.

ABSTRACT

ABSTRACT

To enable the population to appreciate the actions of the State within the municipality, the PNDP, a tool set up by the Government in 2004 to improve the living conditions of the populations in rural areas and to impulse the process of the decentralization, had decided to carry out a survey of perception of the services provided by the State within the Citizen Control of the Public Action. The objective is to collect from the populations, their perceptions of the satisfaction of the supply of public services in the targeted sectors, in particular the potable water, the education, the health and the municipal service.

Indeed, during the second phase of this program, as part of its mission, the PNDP has experimented in 10 pilot municipalities (01 in each region of Cameroon) a citizen control mechanism of public action.

This one was based on the one hand on the operation of household survey to collect the perception of the populations on the supply of public services in the sectors of the potable water, the health, the education and the service of the municipality; and on the dissemination of results in order to make significant changes to the quality of municipal services.

Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP considered it useful to extend it gradually to all municipalities. Also, in phase III of the program, it was decided to carry out a household survey in 160 municipalities to enable the population to assess the supply of public services.

For the reliability of the results of this survey, the PNDP relied heavily on the technical expertise of the INS which planned the survey, according to the bases and the scientific methodology, and also carried out the processing of data collected in the field. In its operational phase, the survey commissioned by the PNDP in the Mouanko Council was conducted by the IPD-AC. The Mouanko council is one of the 15 Municipalities retained in the Littoral Region and for which the results resulting from the investigation are intended to be capitalized to improve the public action for the benefit of the populations.

From the analysis of the data collected in the field, it follows that:

- For the Potable water sector, most households are not satisfied with the water supply system (55.9%). In particular, they consider that the water is of poor quality, the water points are insufficient and even those which exist are far away;
- In the health sector, the level of non-satisfaction is 45.7% and can be explained by the

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

remoteness of health facilities, the poor quality of services offered, staff shortcomings and the lack of medicines in existing health facilities;

- Regarding the education sector, the proportions of households not satisfied with education services would be 11.1% for the nursery cycle, 19.8% for the primary cycle, and 16.7% for the secondary et and 6.6% for the vocational training cycle ;
- For municipal services, the proportion of households dissatisfied is 78.9%.

Finally, to improve the perception of public action in the municipality of NDOM, the municipal institution will set up a maintenance and management of existing infrastructure and involve more people in decision-making.

INTRODUCTION

Promouvoir le bien-être des populations fait partie de l'une des plus grandes missions de l'État dans un pays. Ainsi, dans un environnement global marqué par les crises économiques, sociales et environnementales, et sous la pression des partenaires au développement, plusieurs de gouvernements africains dont le Cameroun, ont opté pour la décentralisation comme mode de gestion de l'État. En effet, non seulement la décentralisation contribue à une meilleure efficacité de l'action publique, mais aussi elle renforce le développement local et améliore l'équité à travers une meilleure répartition des ressources.

Le concept de développement local peut donc être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Il est né de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire dont le but est de corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques doit s'appuyer sur une organisation des volontés locales pour être efficace.

Un environnement juridique approprié étant indispensable pour la mise en place de la décentralisation, le gouvernement camerounais s'est doté d'un ensemble de lois, de décrets et d'outils pour l'encadrer. C'est ainsi que, le PNDP a été mis en place par l'État comme outil permettant d'accélérer la mise en œuvre du processus de décentralisation et promouvoir le bien-être des populations.

Pour mesurer l'action de l'État dans les communes, le PNDP s'est engagé à conduire un processus de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans 160 communes. L'objectif étant de consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais aussi dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Plus spécifiquement, il est question de réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité des services de l'État dans les secteurs de l'eau potable, de la santé et de l'éducation ; ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Pour mener à bien cette action dans la commune de NDOM, l'expertise de l'Institut Panafricain pour le Développement a été sollicitée par le PNDP. Au sein de la commune de NDOM, l'enquête a été menée dans 14 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 321 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été faite auprès des ménages échantillonnés et les résultats sont consignés dans le présent document.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante :

- Chapitre I : Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et développement local au cameroun

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Ndom
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Ndom

**CHAPITRE 1 : CADRE LEGISLATIF ET
REglementaire EN MATIERE DE
DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT
LOCAL AU CAMEROUN**

Le cadre législatif et réglementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION

Pour que la décentralisation puisse prendre corps dans un État, il faut absolument le meubler d'un environnement juridique approprié. C'est ce que le gouvernement Camerounais s'est attelé à faire dans son ressort territorial. Il s'agira ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et réglementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'État de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « *De l'État Et de La Souveraineté* » conditionne la forme de l'État à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un État unitaire décentralisé ». Le titre X, *Des Collectivités Locales* consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.2. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la réglementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.3. LES FONDEMENTS RÉGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin, par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'Etat vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2. PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette rubrique, nous présenterons le concept du développement local, le lien entre le développement local et la décentralisation, la démarche de promotion du développement local et les outils de la promotion du développement local.

A. CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'État) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur

pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne à priori une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

B. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Selon la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, art. 2, al. 2, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. La décentralisation, c'est aussi un maire élu pour exercer des compétences avec des moyens humains et financiers sur un territoire déterminé.

Entre décentralisation et développement local, il y va plus que d'un accommodement entre deux modes de gestion ; l'un, redistributif de compétences centrales vers les périphéries de l'État, l'autre, participatif à la base, des forces qui composent une communauté.

La population, et donc le citoyen, est au centre du processus de décentralisation et du développement local.

La décentralisation et le développement local sont au service de la réduction de la pauvreté doivent être le moteur d'un développement durable, avec ce que ses composantes économiques, environnementales et sociales ont d'indissociable.

La décentralisation et le développement local, comme processus de mobilisation des acteurs locaux pour la création, la distribution des richesses sur un territoire, concerne les États centraux au travers de l'élaboration de leur stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Si le développement local est fondé sur la participation et le consensus, la décentralisation en revanche contient l'expression d'un droit de substitution légitime ; c'est la différence fondamentale entre la décentralisation, comme projet politique, et le développement local, comme pratique sociale.

C. FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

De nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher la réalisation du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local. Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

D. QUELQUES ALTERNATIVES À CES FREINS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une première solution est le contrat plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'État et la commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'État d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locale qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale

E. DÉMARCHE DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE)

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou « processus de développement territorial » vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), minimisant les handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre par et avec, la participation de ses habitants et de leurs « institutions ». Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs « richesses » collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

- Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire ;
- Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- Il est conduit par des « institutions » ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

F. DÉMARCHE DE PROJET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La démarche du projet de développement du territoire est participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

- Diagnostic ou état des lieux ;

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de lire et de comprendre le territoire et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci.

➤ Élaboration

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures.

➤ Contractualisation

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires œuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

➤ Conduite

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement les indicateurs de suivi qui aident au pilotage de ses actions. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilités sont nécessaires.

➤ Évaluation

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I.3. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE NDOM

Dans cette partie, nous présenterons la commune de NDOM notamment sa localisation, son milieu biophysique, son milieu humain et son milieu socioéconomique.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

A. LOCALISATION DE LA COMMUNE

La Commune de Ndom est située dans la Région du Littoral, Département de la Sanaga Maritime à environ 126 Km d'Edéa, chef-lieu dudit Département. Elle couvre une superficie de 1700 Km² et est limitée :

- Au Nord par la Commune de Nitoukou ;
- Au Sud par la Commune de Nyanon;
- À l'Ouest et au Nord-Ouest par la Commune de Ngambé;
- À l'Est par la Commune de Bokito.

Aussi, elle a pour coordonnées géographiques : 4,37697 de latitude Nord et 10,82666 de longitude Est et 904 m d'altitude (voire carte ci-dessous).

Sur le plan institutionnel, la Commune de Ndom est créée le 16 février 1956, avec 03 Cantons et 64 villages.

La situation générale de la commune de Ndom se présente tel qu'il suit :

Tableau 1: Situation générale de la commune

Région		Littoral
Département		Sanaga Maritime
Arrondissement		Ndom
Commune		Ndom
Date de création		16 février 1956
Population		18 000 habitants environ, selon les sources communales (10 340 pour le BUCREP 2005, soit une projection de près de 13 000 en 2017 en appliquant le taux de croissance de 2,2 %/an)
Superficie		1700 km ²
Densité population		10,59 hts/km ²
Coordonnées géo. (Degré décimal):		Latitude : 10,82666 Longitude : 4,37697 Altitude : 904 m
Communes voisines	Au nord	Commune de Nitoukou
	Au sud	Commune de Nyanon
	À l'ouest et au Nord-Ouest	Commune de Ngambé
	À l'Est	Par la commune de Bokito
Nombre de quartiers	04 : Ndom centre, Si-Ndom, Nkongtap et Si-Ngoben.	
Nombre de villages/chefferies	03 Cantons (chefferies de 2e degré) ➤ Le Canton Babimbi III ➤ Le Canton Likoundbiam ➤ Le Canton Omeng	
	64 villages :.	
Population urbaine	Env. 3.072 habitants	

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

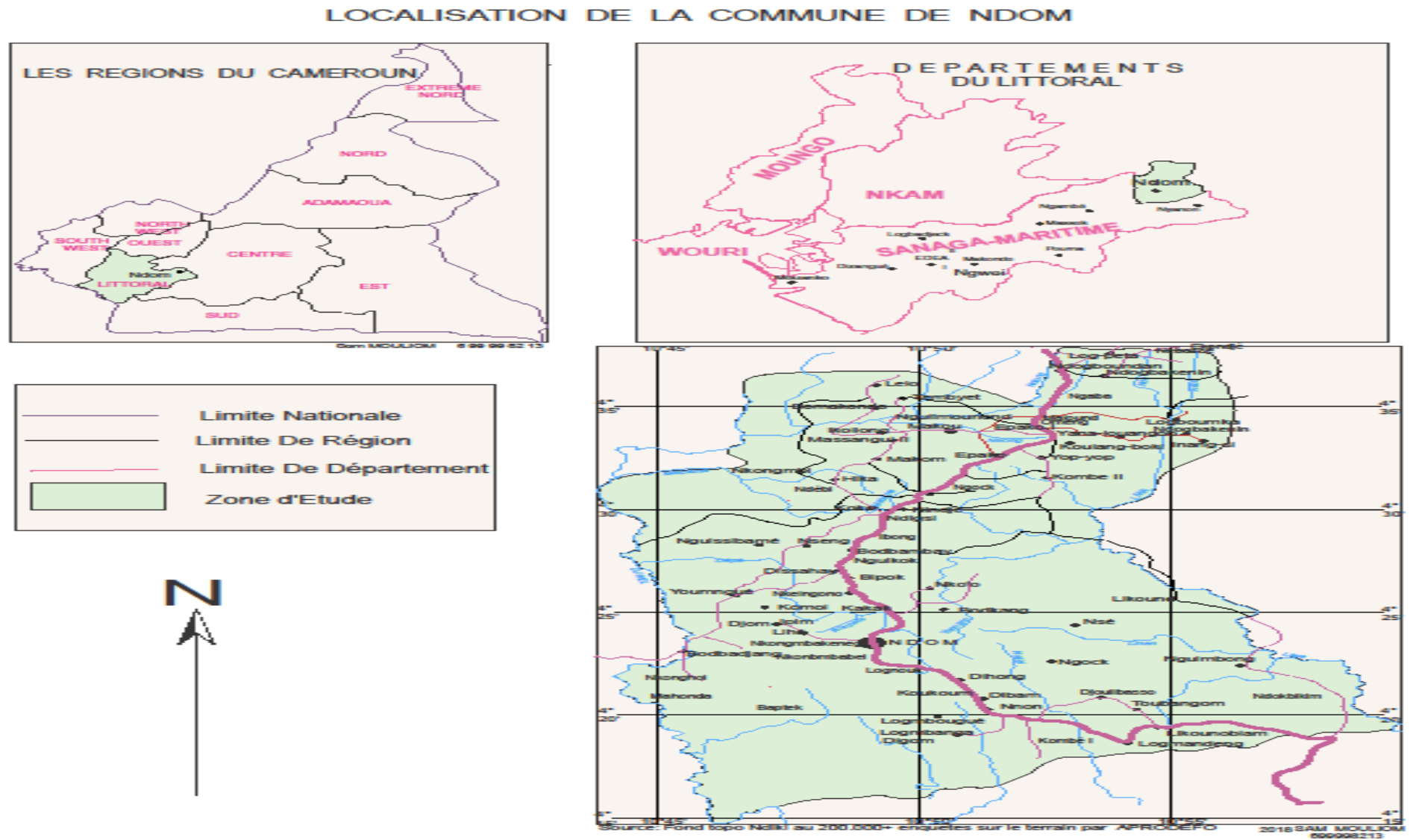
Population rurale	Env.11.546 habitants
Activités économiques	Agriculture, élevage, commerce, artisanat et transport
Infrastructures scolaires	➤ 13 écoles maternelles dont 03 privées -29 écoles primaires dont 03 privées -03 lycées -06 CES -01 SAR/SM -02 CETIC
Autres infrastructures sociales	• Formations sanitaires : -01 HD -05 CSI -02 Centres privés • Couverture en eau potable : -06 adductions d'eau avec bornes fontaines dont 2 fonctionnelles -55 forages dont 38 fonctionnels -14 puits aménagés dont 9 fonctionnels -02 sources aménagées et fonctionnelles • Infrastructures marchandes : -06 marchés périodiques -01 gare routière à Ndom centre

Source : diagnostic participatif septembre 2017

La carte localisant la commune de Ndom dans le Département de la Sanaga maritime et dans la Région du Littoral est indiquée ci-après :

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Carte 1 : Carte de la commune de NDOM



B. MILIEU BIOPHYSIQUE

(i) Climat

La Commune de Ndom est soumise au climat équatorial de type guinéen classique à deux saisons de pluies entrecoupées de deux saisons sèches. Au cours de l'année, les saisons se succèdent de la manière suivante :

- La petite saison des pluies de mi-mars à juin ;
- La petite saison sèche de juin à mi-août ;
- La grande saison des pluies de mi-août à mi-novembre ;
- La grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

La température moyenne de la région oscille autour de 24°C. Les températures mensuelles les plus basses sont relevées au mois de juillet (22,5°C à Ndom) et les plus élevées au mois d'avril (24,6°C à Ndom).

Les précipitations annuelles moyennes se situent le plus souvent entre 1500 et 2000 mm (hauteur moyenne mensuelle de pluie à Ndom sur les 20 dernières années : 1 750 mm). Les maximas de précipitations sont enregistrés en avril-mai et en septembre-octobre.

(ii) Sols :

Les sols de la commune sont de type volcanique noir, par endroit l'on rencontre un sol profond de type latéritiques, caillouteux, argileux, riches en matières organiques. Les sols de la commune sont encore relativement fertiles et l'activité économique majeure est l'agriculture.

(iii) Relief

Le relief de NDOM est caractérisé par de nombreux sommets. Le territoire est dominé par la présence de la forêt et de la savane dans l'espace communal.

(iv) Hydrographie

NDOM dispose d'un réseau dense de cours d'eau dont les plus importants sont Ndebi, Ngola, Noele, Liwa, Moloumngé, Nkum, Ikoubla, Sempoubé, Konock, Inoubou, Djuel, Nbonbi, Yokop, Missabé, Massing, Tehong, Njock-Um, Pandé, Ntanya...). La présence de ces cours d'eau présente une potentialité capitalisable dans le cadre de la poursuite et le développement des activités touristiques et halieutiques.

(v) Flore et Faune :

La Commune de NDOM est située dans une zone forestière. Celle-ci est caractérisée par une faune très riche où on y retrouve la présence des ongulés (gazelles, etc.), des rongeurs tels que (les porcs épic, les rats palmistes, les aulacodes, etc.). Toutefois, on y trouve d'autres espèces telles que les Gibs harnaché, les céphalophes à dos jaune, les civettes, les varans, les crocodiles, les pythons, etc.

La flore dans son ensemble y est également très riche en formations forestières avec des essences variées. Les principales espèces ligneuses sont entre autres : l'Iroko (*Chlorophora exelsa*), le fraké (*Terminalia superba*), le Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), le Bibinga (*Nauclea diderrichii*), l'Ebénier (*Diopyros crassiflora*), le Doussié blanc (*Azelaia pachyloba*), l'ayous (*Triplochytos sceroxylon*), le Moabi (*Baillonella toxisperma*), le Kosipo (*Entandrophragma candolei*), le Sipo (*Entandrophragma utile*), le Framiré (*Terminalia ivorensis*), l'Eyong (*Sterculia oblonga*), le Movingui, le manguier sauvage (*Irvingia gabonensis*), le Noisetier (*Kola acuminata*), le Bitter cola (*Garcinia cola*) et le Djangsang (*Ricinodendron heudolettii*).

C. MILIEU HUMAIN

(i) Repères historiques de la Commune

La commune de Ndom, essentiellement constituée de Bassa, encore appelé au niveau local « Lognouk » c'est-à-dire la famille de Nouk, tire son nom de l'ancêtre commun à tous les autochtones, du nom de Nouk. Ce dernier a quitté sa famille pour se réfugier sur la colline pour échapper à ses frères qui le torturaient et surtout le couvraient de bastonnade. Hué par ces derniers qui l'appelaient désormais « Ndom » qui signifie en langue Bassa « bastonnade ». Les colons à leur arrivée vont appeler cette colline Ndom qui restera jusqu'aujourd'hui la dénomination de la localité. L'histoire de la Commune a été fortement marquée par l'administration coloniale. Les luttes pour l'indépendance et la répression pendant ont déteint sur la localité au travers de multiples massacres perpétrés au sein de la population.

Sous l'égide coloniale, la première unité administrative date de 1956 et était située au quartier Si Ndom. Elle fut ensuite transférée à Ndom Centre dont la position stratégique (située en hauteur) permet de mieux anticiper les attaques surprises. C'est ainsi que Ndom Centre devint le quartier administratif.

La croissance de la commune telle qu'elle se présente au jour d'aujourd'hui est la résultante des différentes réalisations sur les plans social et économique. Elle est le fruit du passage des différents

administrateurs, depuis celui de colonie au sous-préfet/Maire (cumul) jusqu'à l'actuel clivage Maire (Commune) et Sous-préfet (Arrondissement). Avec la dynamique du processus de décentralisation dont la finalité est l'amélioration des conditions de vie des populations à la base, la Commune est considérée aujourd'hui comme une Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD). Chaque communauté du territoire de la commune a une histoire spécifique.

(ii) Taille et structure de la population

La population de Ndom n'est pas très cosmopolite. Elle ne connaît pas une croissance véritable. En effet, selon le Rapport du 3^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat de novembre 2005 publié en 2010 par le Bureau Central du Recensement et des Études de la Populations, la Commune de Ndom compte une population d'environ 10 340 habitants. Considérant le taux de croissance estimé à 2,2 % par an, l'on devrait dénombrer aujourd'hui, près de 13 060 habitants. Cependant, d'après les enquêtes auprès des autorités locales et les élites, la population de la Commune de Ndom est aujourd'hui estimée à environ 18000 habitants.

Par contre, si l'on s'en tient aux estimations de la Commune dans le compte administratif de 2015, la commune de NDOM compte près de 10 340 âmes dont environ 4000 dans l'espace urbaine environ 6000 habitants dans les villages ruraux. Ces populations locales sont constituées essentiellement des Bassas auxquelles s'ajoutent quelques anglophones, les bétis et les nordistes. Par ailleurs, le diagnostic participatif élaboré en 2017 présente un peu plus de 14 000 habitants. La structure par village, par âge et par sexe de cette population (en considérant les données plus réalistes du diagnostic qui se rapprochent de la projection appliquée au taux de croissance) se présente telle qui suit :

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 2: Répartition de la population par villages

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âge Préscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
QUARTIERS DE L'ESPACE URBAIN												
Ndom-Centre	10.8193	04.39383	886	600	900	1 500	160	254	94	351	278	521
Si-Ndom	10.92184	04.37535	881	450	600	1 050	112	177	66	246	194	364
Si-Ngogben	10.83219	04.37476	790	54	43	97	10	16	06	23	18	34
Nkongtap	10.82003	04.39854	882	150	275	425	45	72	27	99	79	147
Sous Total Urbain				1254	1818	3 072	327	519	193	719	569	1066
VILLAGES												
Bang	10,77809	4,43901	950	25	10	35	04	06	02	08	06	12
Bipock	10,81322	4,44078	900	45	75	120	13	20	08	28	22	42
Bodbadjang	10,77025	4,42367	807	30	36	69	07	12	04	16	13	24
Bodbambai	10,81483	4,4754	864	37	113	150	16	25	09	35	28	52
Bodkang	10,8483	4,42589	879	250	300	500	54	09	32	117	117	174
Bomakondo	10,82117	4,51202	885	73	48	121	13	20	08	28	28	42
Botbouam	10,81624	4,51269	888	80	120	200	21	34	13	47	47	69
Dibam	10,84692	4,26135	582	91	107	198	21	33	12	46	37	69
Dihong	10,83367	4,31363	660	20	25	45	05	08	03	11	08	16
Dingom	10,32943	4,30181	623	82	98	180	19	30	11	42	33	62
Dissahai	10,78237	4,43528	917	23	25	48	05	08	03	11	09	17
Djom	10,70024	4,42102	742	26	34	60	06	10	04	14	11	21
Djonbasso	10,3715	4,33268	745	102	158	260	28	44	16	61	48	90

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âge Préscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
Ekoun	10,81483	4,47541	868	29	26	55	06	09	03	13	10	19
Epako	10,87264	4,556426	867	80	170	250	27	42	16	58	46	87
Epako 1	10,87782	4,5616	885	80	67	147	16	25	09	34	27	51
Hika	10,81465	4,47491	867	72	108	180	19	30	11	42	33	62
Ikollong	10,83187	4,56463	842	382	318	700	75	118	44	164	130	243
Inang-si	10,87766	4,55784	867	20	26	46	05	08	03	11	09	16
Ipim	10,84104	4,31659	647	20	32	52	06	09	03	12	10	18
Kakak	10,82549	4,41627	888	38	36	74	08	12	05	17	14	26
Kay-nyaang	10,8483	4,42589	879	155	160	315	34	53	20	74	58	109
Kelngond	10,82374	4,42112	863	33	43	76	08	13	05	18	14	26
Koko	10,8166	4,47727	860	46	54	100	11	17	06	23	19	35
Kombe ii	10,77473	4,42353	865	186	201	387	41	65	24	91	72	134
Komol	10,79455	4,107946	842	22	29	51	05	09	03	12	12	18
Koukoun	10,83383	4,31261	672	132	103	235	25	40	15	55	43	82
Koulang-boki	10,89104	4,34944	760	45	60	103	11	17	06	24	19	36
Lelo	10,80581	4,4479	912	126	174	300	32	51	19	70	56	104
Lihe	10,80819	4,45501	894	41	58	89	10	15	06	21	16	31
Likound	10,77258	4,42509	867	300	246	546	58	92	34	128	101	189
Likoundbiam	10,89857	4,42509	867	210	390	500	54	85	32	117	92	174
Logboumka	10,87293	4,57058	879	24	29	53	06	09	03	12	10	18
Logmandeng	10,88031	4,33016	646	82	93	175	19	30	11	41	32	61
Logmbanga	10,86797	4,3317	731	65	85	150	16	25	09	35	28	52
Logmbougue	10,84243	4,30593	693	180	120	300	32	51	19	70	56	104
Log-peta	10,77135	4,42555	852	117	183	300	32	51	19	70	56	104

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âge Préscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
Log-youmle	10,77359	4,42946	920	60	85	145	15	24	09	34	27	50
Makom	10,81983	4,53861	853	59	91	150	16	26	09	35	28	52
Makou	10,81347	4,53653	880	54	76	130	14	22	08	30	24	24
Massangui ii	10,82882	4,55629	844	193	216	409	44	69	26	96	76	142
Ndebi	10,8151	4,51266	891	72	153	225	24	38	14	53	41	778
Ndigi	10,81395	4,46889	872	18	31	49	05	08	03	11	09	17
Ndogbakenin	10,87298	4,46889	872	80	70	150	16	26	09	35	28	52
Ndogboundan	10,87176	4,57343	882	24	28	52	06	09	03	12	10	18
Ngock	10,89059	4,35408	789	31	27	58	06	10	04	14	11	20
Nguikok	10,81148	4,46049	894	18	27	45	05	08	03	11	08	16
Nguilmounend	10,86254	4,56519	862	61	59	120	13	20	08	28	22	42
Nguimbong	10,83187	4,56463	842	93	108	201	22	34	13	47	37	70
Nguinen	10,80831	4,52256	866	37	31	68	07	11	04	16	13	24
Nguissibame	10,78002	4,43375	902	29	21	50	05	08	03	12	09	17
Nindje	10,82215	4,48933	860	200	300	500	54	80	32	120	90	170
Nko'o	10,8315	4,42826	890	81	119	200	21	34	12	47	37	69
Nkongmbi	10,80831	4,52256	866	85	121	206	22	35	13	48	38	71
Nonn	10,85745	4,33741	780	60	70	130	14	22	08	30	30	45
Noutou	10,82171	4,50307	900	34	47	81	09	14	05	19	19	28
Nse	10,81941	04,53791	850	29	40	69	07	12	04	16	13	24
Nseng	10,81465	04,47491	867	19	23	42	04	07	03	10	08	15
Tembyet	10,87516	04,58328	845	363	367	730	78	123	46	171	135	253
Toubangom	10,89059	04,35408	789	133	172	305	33	52	19	71	56	106
Yana-louangoo	10,87641	04,54736	864	42	58	100	11	17	06	23	19	35

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Quartiers / Villages	Coordonnées GPS			POPULATION								
	X (Est) en degré décimal	Y (Nord) en degré décimal	Z (m)	Homme	Femme	Total	Nourissons (0-35 mois) (10,7%)	Pop cible du PEV (0-59 mois) (16,9)	Pop d'âge Préscolaire (4-5ans) (6,3%)	Pop d'âge scolaire dans le Primaire (6-14 ans) (23,4%)	Adolescents (12-19 ans) 18,5%)	Pop des jeunes (15-34 ans) (34,7%)
Yop-yop	10,87344	04,56641	878	40	30	70	07	12	04	16	13	24
Youngue	10,75982	4,39347	607	39	52	91	10	15	06	21	17	32
Sous Total Village				5 323	6 382	11 546	1235	1951	727	2702	2136	4006
TOTAL				6577	8 200	14 618	1564	2470	921	3421	2704	5072

Données calculées grâce aux pourcentages de tranches d'âges du tableau des données de la population du Cameroun de l'Unicef, considérant la population dénombrée à partir du diagnostic participatif et de sources communales.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Les estimations du tableau précédant laissent entrevoir que la commune de Ndom n'est pas assez peuplée, malgré une disparité dans le nombre d'habitants par village. Le constat le plus marquant est celui de la prédominance de la population rurale sur la population urbaine. En effet, la population des villages représente environ 78,98% de l'ensemble de la commune. L'on peut affirmer à juste titre que la population de Ndom est quasiment rurale. Notons aussi le fait de l'attractivité des groupements (chefferie 2^e degré), où l'effectif de la population côtoie et dépasse même la population urbaine. Ce qui est un grand atout au développement d'autres pôles urbains.

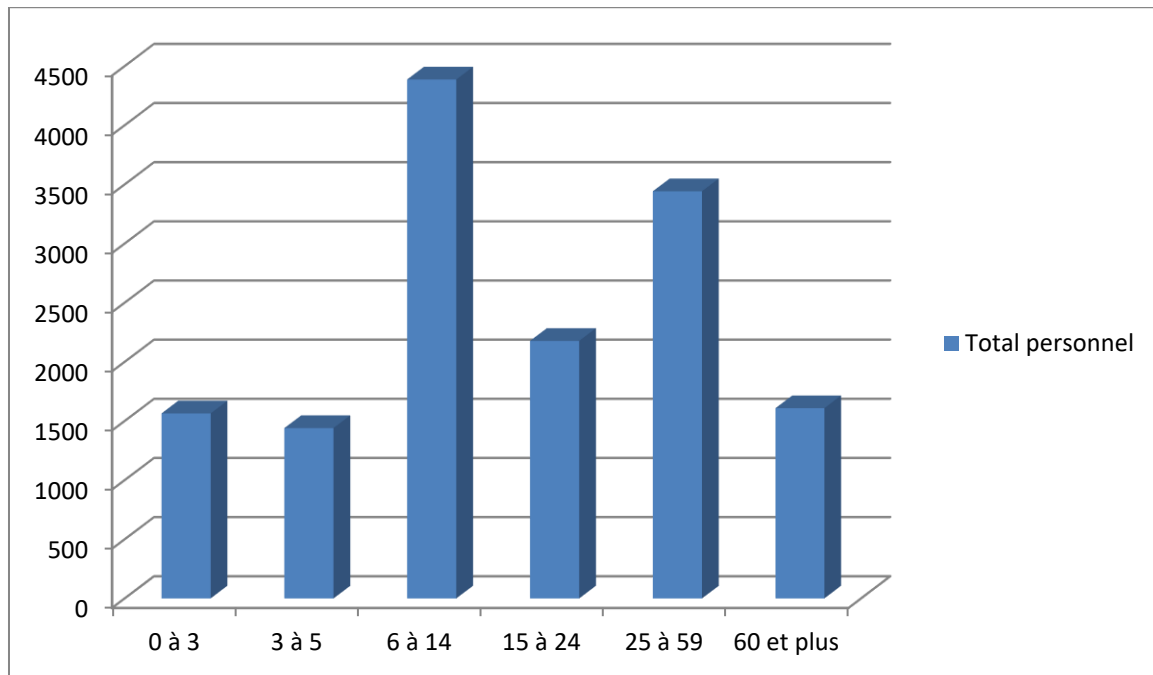
Une structuration plus détaillée de la population de Ndom en tranches d'âges est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 3: Structuration de la population en tranches d'âges

Ages	Effectif total
Tout age	14618
Enfants de moins d'un an (3.7%)	541
Enfants de moins de 3 ans (9.1%)	1330
Enfants de moins de 5 ans (15.44%)	2257
Enfants de 2 à 8 ans (23.83%)	3483
Population pré-scolarisable (3 à 5 ans) (9.85%)	1440
Enfants de moins de 15 ans (48.97%)	7158
Enfants et adolescents (moins de 18 ans) (56.84%)	8309
Population scolarisable (6 à 14 ans) (30.01%)	4387
Population de 15 à 24 ans (14.89%)	2177
Population de 15 à 49 ans (33.27%)	4863
Personnes âgées de 60 ans et plus (11%)	1608

Données calculées grâce aux pourcentages de tranches d'âges du tableau des données de la population du Cameroun de l'Unicef, considérant la population dénombrée à partir du diagnostic participatif et de sources communales.

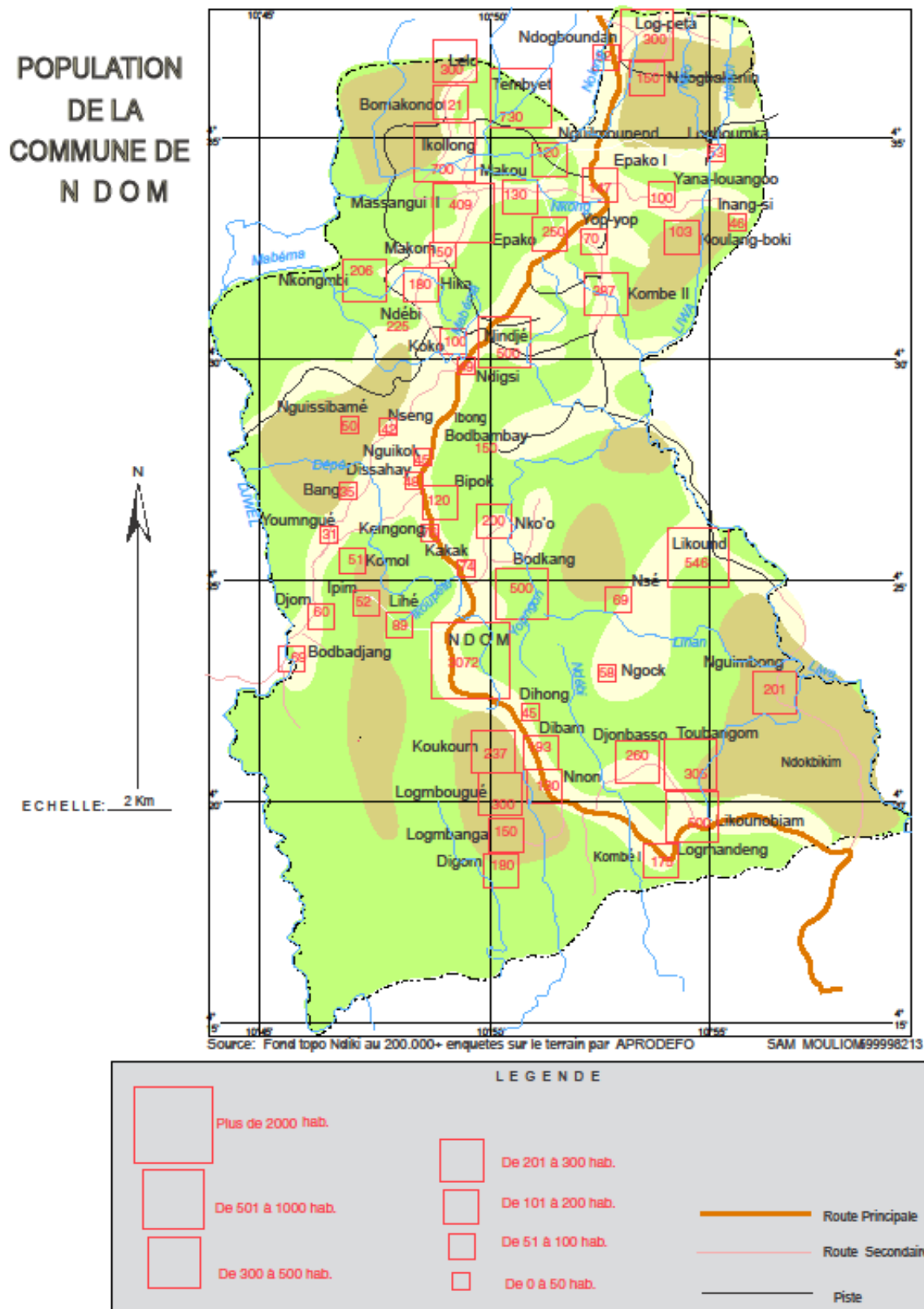
Figure 1: Diagramme des âges de la Commune de Ndom en 2017



À l'observation de cette pyramide des âges, il apparaît clairement que la population de la Commune de Ndom est essentiellement jeune. La population en âge scolaire occupe une place importante. Il ne semble pas exagéré de dire que la Commune de Ndom est une commune dont le « fer de lance » est effectivement sa jeunesse. Il est donc impérieux de mettre un accent sur l'éducation et la formation de qualité de ces milliers de jeunes, pour un avenir de la commune beaucoup plus florissant.

La commune de Ndom est composée d'une population à faible densité et inégalement répartie dans les villages. On peut observer en effet, une nette différence entre les cinq villages les plus peuplés que sont Tembyet, Ikollong, Likound, Bodkang et Likounbiam, avec un total de 2 976 habitants, et les villages tels Bang, Dissahai, Inang-si, Ndigsi et Nguikok avec 219 habitants en sommes. La structure des âges présente une population majoritairement jeune dont la tranche de moins de 18 ans constitue la majorité. Dans l'ensemble de la commune, d'après les résultats du diagnostic et des estimations de l'Unicef, cette tranche représente les 56,84% de la population dont environ 8 309 âmes.

Carte 2: Des populations de la commune



D. MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

(i) Milieu social

➤ Groupes ethniques

La composition sociologique de la population de Ndom est assez diversifiée. Nous avons ainsi, à côté des Bassas qui constituent la grande majorité des populations, les Bétis majoritairement originaires du centre, les Banen, les Bamilékés et quelques Bamenda, Bororo et Haoussa.

➤ La religion

La commune de Ndom est multiconfessionnelle ; en effet, certaines populations sont attachées aux rites traditionnels qui côtoient allègrement les religions séculaires que sont le catholicisme, le protestantisme et l'islam. Toutefois, on y dénombre plusieurs dénominations religieuses dont plusieurs se recrutent parmi les églises réformées et les églises nouvelles ou réveillées.

(ii) Principales activités économiques

➤ Agriculture

L'économie de la commune de Ndom est essentiellement agricole. L'agriculture rurale, polyculture est une réalité à Ndom. L'encadrement des producteurs est assuré principalement par les services du MINADER, représentés dans la ville de Ndom par la délégation d'Arrondissement dudit ministère et dans les zones rurales par les postes agricoles dont on dénombre huit (08).

➤ Élevages et pêches

L'élevage de la volaille, du porc et des petits ruminants est pratiqué par les populations de Ndom à petite échelle et de manière traditionnelle. Les bororos cependant, conduisent l'élevage du gros bétail dans les zones de pâturage menacées de désertification et soumises aux conflits agropastoraux.

La pêche quant à elle est pratiquée dans les cours d'eau qui arrosent la commune et elle reste artisanale.

➤ Chasse

À côté de l'agriculture et de la pêche, les activités de chasse sont pratiquées par les populations de la commune dans les forêts primaires et secondaires qui y sont présentes. Cette activité pratiquée sans réglementation se heurte souvent aux répressions des agents de la faune ; toutefois, de nombreux types de gibier sont souvent capturés en l'occurrence : les gorilles, les chimpanzés, singes, buffles, porc-épics, biches, serpents etc.

➤ *Exploitation forestière*

Le territoire communal de Ndom est envahi par la forêt qui s'étend jusqu'aux communes voisines. Jadis cette forêt nantie de nombreuses essences était exploitée par les forestiers. Aujourd'hui, les essences recherchées sont devenues rares et c'est ainsi que cette forêt est soumise aux abattages anarchiques, hors contrôle du poste forestier qui manque des moyens logistiques et humains de surveillance.

➤ *Artisanat*

L'activité artisanale est moins développée à Ndom. Toutefois, on retrouve au niveau du centre urbain quelques mécaniciens, les soudeurs métalliques, les couturiers et les vanniers, etc. Il est tout de même certain que les artisans de Ndom manquent d'organisation, faute d'encadrement.

➤ *Commerce*

Le commerce est pratiqué par quelques couches sociales et concerne les vivres tant frais que cuits, les produits de pêche et de chasse et les articles manufacturés. Les activités commerciales sont plus intenses les jours de marché de Ndom, de Bisseng et d'Omeng.

➤ *Industrie*

En matière d'industrie, la commune de Ndom demeure pauvre. On y rencontre cependant des pressoirs à huile encore artisanaux.

➤ *Services*

Les services présents dans la commune sont de tous ordres notamment les Services Déconcentrés de l'État, les services privés et les services du domaine de l'informel.

Une synthèse des spéculations peut être faite dans le tableau suivant :

Tableau 4: Principales activités économiques par types d'acteurs

Activités		Localisation	Hommes	Femmes	Jeunes	Observation
Agriculture	Cacao	Dans tout l'Arrondissement	90%	30%	50%	Prédominance des hommes
	Banane plantain		75%	50%	75%	Implication générale
	Tubercules		50%	80%	30%	Prédominance des femmes
	Céréales		80%	80%	75%	Implication générale
	Maraichage	Dans les espaces marécageux	30%	75%	25%	pratique saisonnière

Activités		Localisation	Hommes	Femmes	Jeunes	Observation
Commerce	Restauration	Centre urbain	10%	50%	40%	Apanage des femmes et des jeunes
	Produits agricoles	marchés périodiques et centre urbain	35%	80%	50%	Prédominance des bayam sellam
	Échoppes/boutiques	Centre urbain et groupements	25%	20%	60%	Implication de toutes les couches
Transport		A travers la commune	30%	Non active	30%	Activité des jeunes sans emploi
Extraction sable		Abords des cours d'eau et marécages	05%	00%	25%	Activité des jeunes et des hommes
Chasse		Tous les villages	60%	Non active	30%	Aucune implication des femmes
Micro finance		Centre urbain	10%	30%	30%	Activité prisée par les jeunes

Source : diagnostic participatif septembre 2017

De ce qui précède, l'on peut observer un dynamisme de l'ensemble des genres de la population, mais avec des particularités pour chaque activité. Si les hommes s'activent dans l'agriculture, le commerce et la chasse, ils sont beaucoup moins actifs dans l'extraction du sable et le transport, qui sont des activités prisées par les jeunes. Les femmes quant à elles sont aussi très dynamiques et participent à tous les secteurs autant que les hommes dans l'agriculture et le commerce. Elles sont cependant quasi inactives dans le transport, l'extraction du sable et la chasse.

**CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE
DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN
DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE
DE NDOM**

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis la deuxième phase du PNDP, l'un des résultats attendus est : « le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». Une phase pilote de l'opération a été conduite en 2011 et a porté sur 10 communes prises dans les 10 régions. Dans le cas de la région du Littoral, la commune de Manjo avait été retenue pour la mise en œuvre du CCAP.

La phase pilote a permis de :

- observer un grand engouement des populations à donner leur avis sur le développement de leurs localités ;
- relever les points perfectibles, sur lesquels les sectoriels, les maires se rendent à l'évidence des améliorations à apporter dans la gestion de leurs localités ;
- relever les points d'attention pour une réussite de cette opération.

Ces points d'attention portent principalement sur le triple plan technique, administratif et financier.

Sur le plan technique

Le caractère sensible de cette opération exige que l'échantillonnage et l'analyse des données qui en découleront soient rigoureux et obéissent à une méthodologie qui repose sur des bases scientifiques.

Sur le plan financier

La Coordination de l'opération, la collecte, l'analyse des données, la production des rapports, la dissémination des résultats et la conduite des changements issus de l'opération sont autant d'activités de l'opération qui induisent des coûts non négligeables, parfois au-dessus des capacités de certaines communes.

La prise en charge de l'opération est donc une donnée à intégrer dans la réflexion visant à mettre en place de tels mécanismes, étant entendu que de prime abord, les Maires pourraient être quelque peu réfractaires à une telle évaluation.

Sur le plan du pilotage de l'opération

Sur le plan du pilotage de l'opération, le succès de l'opération exige un comité suffisamment indépendant pour que les résultats reflètent la perception réelle des bénéficiaires, il devrait également être suffisamment fort pour accompagner la commune dans la conduite des changements qui seront suggérés par l'évaluation. Ceci pourrait faire penser à deux scénarii extrêmes :

- (i) un comité externe à la commune et totalement indépendant avec un ancrage institutionnel au

niveau de la tutelle des communes ou,

(ii) un comité composé de personnels et élus de la commune ayant un ancrage institutionnel au niveau de la tutelle des communes.

Cette première expérience a permis de tirer des leçons qui ont été capitalisées pour la mise en œuvre du CCAP, dans le cadre de la troisième phase du PNDP.

Afin de disposer d'informations fiables pour cette opération, il a été retenu pour le PNDP III de réaliser une enquête dans 160 communes auprès des ménages pour capter leurs perceptions sur l'offre de service dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, de l'éducation et du service communal.

- La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisations de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.
- L'appui technique de l'INS est prépondérant tant sur la conception que sur l'opérationnalisation.

a. Définition du CCAP

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

b. But du CCAP

Le CCAP a pour but de :

- **Promouvoir la gouvernance** dans un contexte de crise de légitimité de l'État et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- **Accroître l'efficacité de l'action publique** à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- **Renforcer les moyens d'action** en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

c. Axes du CCAP

- Le budget participatif ;

- L'analyse politique du budget ;
- Les audits sociaux ;
- Le suivi de la dépense ;
- L'évaluation des services fournis ;
- Les exposés médiatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

d. Caractéristiques du CCAP

Il peut être exercé :

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les OSC ;
- A divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude des questions :

- Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

- Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

e. Facteurs de succès du CCAP

- Le contexte politique et culturel ;
- L'accès à l'information et le rôle des médias ;
- La capacité de la société et la synergie État/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'État par un partage de l'information

f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

- Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au << **Citizen Reporting Card** >> (**CRC**) mieux connu sous le nom de ScoreCard et qui pourrait être traduit littéralement comme le << **Rapport d'évaluation citoyen** >>
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

I.1. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE DU CCAP

A. OBJECTIFS

(i) Objectif global

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'Eau potable ; (ii) de l'Éducation ; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

(ii) Objectifs spécifiques

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

B. METHODOLOGIE DU CCAP

La méthodologie du CCAP comprend 06 étapes : l'identification de l'opération, l'échantillonnage, la réalisation de l'enquête, le traitement et l'analyse de données, la dissémination des résultats et plaidoyer, et enfin l'amélioration des services.

C. IDENTIFICATION DE L'ENVERGURE DE L'OPÉRATION

En vue de disposer des informations dans le cadre de l'opération CCAP/SCORECARD, le PNDP III a retenu, à l'échelle nationale, la réalisation d'une enquête auprès des ménages dans 160 communes. Dans le Littoral cette opération vise à collecter les données et diffuser les résultats dans 15 communes. Alors que la conception et l'opérationnalisation du CCAP/SCORECARD se fait avec l'appui technique de l'INS (Institut National de Statistique), la conduite technique de l'opération, quant à elle, est confiée aux organisations de la société civile (OSC) en raison de leur indépendance et leur connaissance du milieu (07 communes pour PAARDIC et 08 pour l'IPD-AC). Cette connaissance du milieu repose entre autre sur l'accès aux ressources documentaires variées et sur l'expérience terrain et les compétences des ressources humaines utilisées.

D. L'ÉCHANTILLONNAGE

Dans l'opération CCAP, la collecte d'informations s'est appuyée sur un plan de sondage élaboré par l'INS. À cet effet, ce ne sont pas toutes les communes du territoire national qui sont l'objet de l'enquête ni tous les ménages mais une partie des ménages sélectionnés qui constituent des

échantillons. Techniquement, le tirage de l'échantillon dans le cadre du CCAP repose sur la méthode de sondage stratifié à deux degrés.

E. LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La réalisation de l'enquête CCAP a consisté préalablement à identifier les enquêteurs, les former aux techniques d'enquête, les sélectionner et à les déployer sur le terrain sous le contrôle d'un superviseur, en vue de la collecte des données.

F. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES.

Le traitement des données a été effectué par l'INS tandis que l'analyse de données traitées et la rédaction du rapport sont réalisées par l'OSC.

G. DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET PLAIDOYER

Les résultats de l'enquête sont à diffuser à l'endroit des autorités communales, des populations, des sectoriels, des acteurs du développement, aux partenaires financiers et autres structures concernés par la mise en œuvre des recommandations et attentes exprimées par les populations.

H. AMÉLIORATION DES SERVICES

Les résultats de l'enquête en révélant la perception des populations sur l'offre des services publics vont susciter un réexamen de l'action publique, un changement dans la manière de concevoir, de voir et de faire les choses ; les échanges intergroupes sur l'existant et ses points faibles et sur les recommandations faites sur la base des attentes exprimées vont générer des idées nouvelles contribuant à améliorer les services publics offerts aux populations.

II. MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'INS et l'OSC IPD-AC sélectionné pour l'étude a procédé à la collecte des données dans la commune de Ndom.

II.1. TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage, Son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter, sélectionnés selon les règles de l'art.

A. CHAMP DE L'ENQUÊTE ET POPULATION CIBLE

Le champ de l'enquête est la commune de NDOM et l'unité statistique est le ménage¹.

B. TAILLE DE L'ÉCHANTILLON DES MÉNAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MÉNAGES PAR ZD

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD²) que celles sélectionnées lors de l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4³) qui a sélectionné un maximum de 20 ZD dans chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque commune. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

C. TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MÉNAGES

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

(i) Tirage des unités primaires : les ZD

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat

¹ Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, *Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun*, édition 2015).

² Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

³ Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

(ii) Tirage des unités secondaires : les ménages

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la commune de NDOM, 320 ménages ont été échantillonnés et enquêtés dans l'ensemble des 14 ZD (Cf Annexe N° 41).

D. COLLECTE DES DONNÉES

(i) Outils de collecte.

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'eau potable, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux. Les dossiers cartographiques de l'EC-ECAM4 ont également été mis à contribution.

(ii) Collecte de données

➤ Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (ScoreCard), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de Pouma du 10 au 12 octobre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (ScoreCard).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;

- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.

➤ **Déroulement de la collecte des données**

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquête s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation des services de l'eau potable ;
- L'appréciation des services de santé ;
- L'appréciation de l'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

(iii) Exploitation et analyse des données

L'exploitation des données a été faite par le PNDP après un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT puis les étapes suivantes :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport ;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport ;
- L'analyse et production du rapport de l'étude.

(iv) Présentation des résultats et négociation de l'amélioration des services

La présentation des résultats et la négociation de l'amélioration des services se fera lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Ndom.

II.4. MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception est en relation directe avec la méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données.

A. SUR LE QUESTIONNAIRE :

Le questionnaire est construit pour collecter les informations sur cinq rubriques à savoir :

- L'identification du répondant au questionnaire ;
- L'eau potable ;

- La santé ;
- L'éducation ;
- Le service communal.

B. SUR LA MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses, les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

Les indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) de perception contenus dans le questionnaire sont donc mesurés par le poids de la fréquence des réponses sur une modalité. Il est utile de noter que pour minimiser les biais dans les informations recueillies dans chacune des communes, le contrôle du déroulement de l'enquête a veillé à avoir un taux de réponses d'au moins 80% (ménages répondants /ménages tirés* 100).

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Dans ce chapitre, il est présenté les différents résultats obtenus après analyse des données collectées sur le terrain.

I. PRÉSENTATION DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

Tableau 5 : Caractéristique des répondants

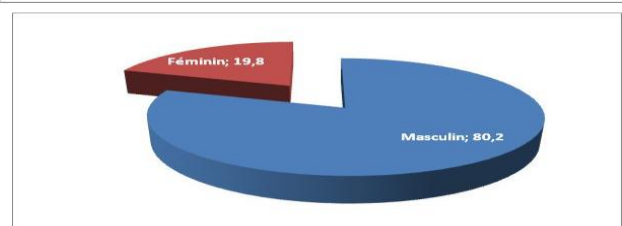
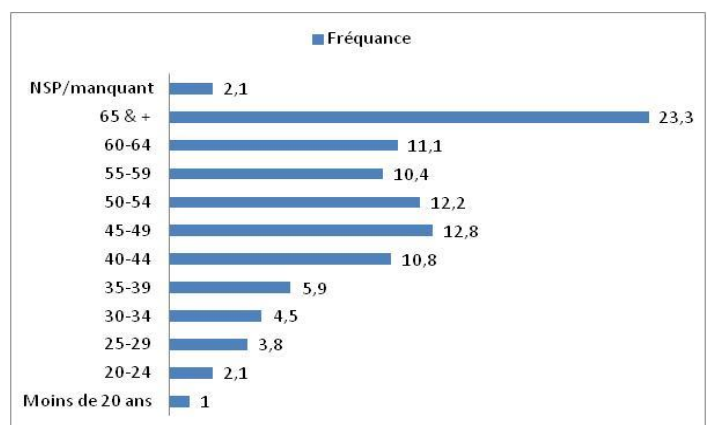
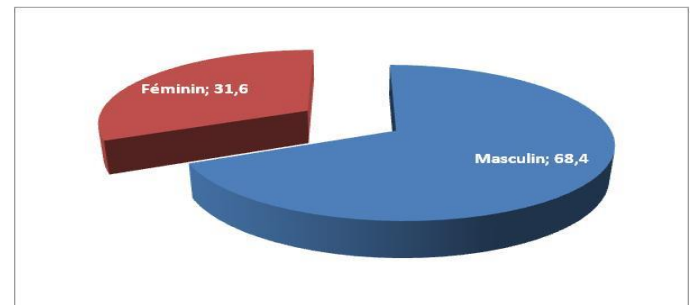
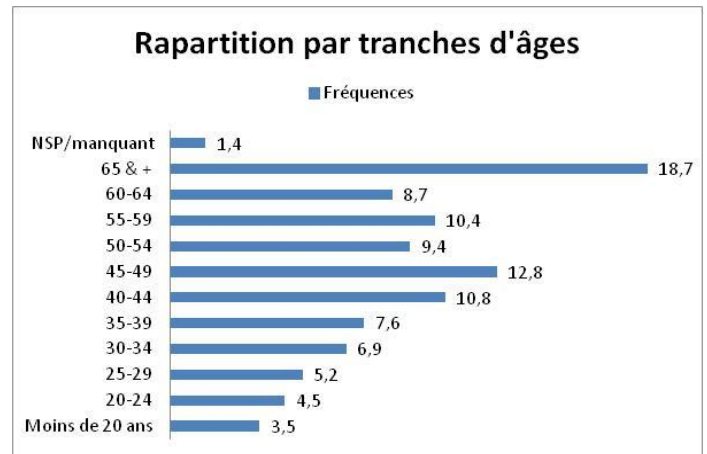
	Éléments	Fréquences
Groupe d'âges	Moins de 20 ans	3,5
	20-24	4,5
	25-29	5,2
	30-34	6,9
	35-39	7,6
	40-44	10,8
	45-49	12,8
	50-54	9,4
	55-59	10,4
	60-64	8,7
	65 & +	18,7
	NSP/manquant	1,4
Sexe	Masculin	68,4
	Féminin	31,6
	Total	100

Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Nous remarquons ici que la plupart des répondants enquêtés sont de sexe masculin (68,4% d'homme contre 31,6% de femmes). La tranche d'âge la plus enquêtée est "65 ans et plus" ; tandis que la tranche la moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

Tableau 6 : Caractéristique des chefs de ménages

	Éléments	Fréquences
Groupe d'âges - chef du ménage	Moins de 20 ans	1
	20-24	2,1
	25-29	3,8
	30-34	4,5
	35-39	5,9
	40-44	10,8
	45-49	12,8
	50-54	12,2
	55-59	10,4
	60-64	11,1
	65 & +	23,3
	SP/manquant	2,1
Sexe du chef de ménage	Masculin	80,2
	Féminin	19,8
	Total	100



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

La plupart des chefs de ménages enquêtés sont de sexe masculin (80,2% d'homme contre 19,8% de femme). La tranche d'âge la plus enquêtée est "65 ans et plus" ; tandis que la tranche la moins enquêtée est "Moins de 20 ans".

II. SECTEUR DE L'EAU POTABLE

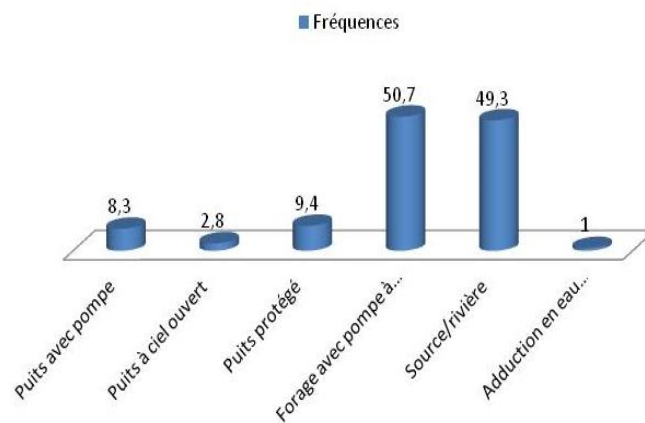
Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'eau potable.

II.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES L'EAU POTABLE

Cette section traite de la disponibilité et de l'utilisation des services de l'eau potable dans la commune de NDOM.

Tableau 7 : Système d'approvisionnement en eau

Système d'approvisionnement en eau	Fréquences
Puits avec pompe	8,3
Puits à ciel ouvert	2,8
Puits protégé	9,4
Forage avec pompe à motricité humaine	50,7
Source/rivière	49,3
Adduction en eau potable	1

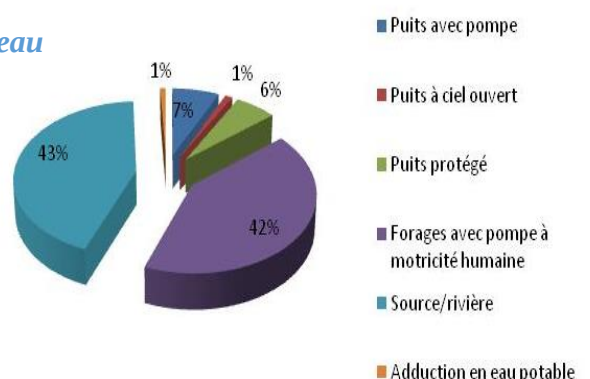


Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages en fonction du système d'approvisionnement en eau. Il en ressort globalement que les ménages s'approvisionnent en eau au travers de forages avec pompe à motricité humaine ou de sources / rivières avec respectivement un pourcentage de 50,7% et 49,3%.

Tableau 8 : Principale source d'approvisionnement en eau

Source d'approvisionnement en eau	Fréquences
Puits avec pompe	6,9
Puits à ciel ouvert	1,1
Puits protégé	6,1
Forages avec pompe à motricité humaine	41,8



Rapport enquête CCAP commune de NDOM

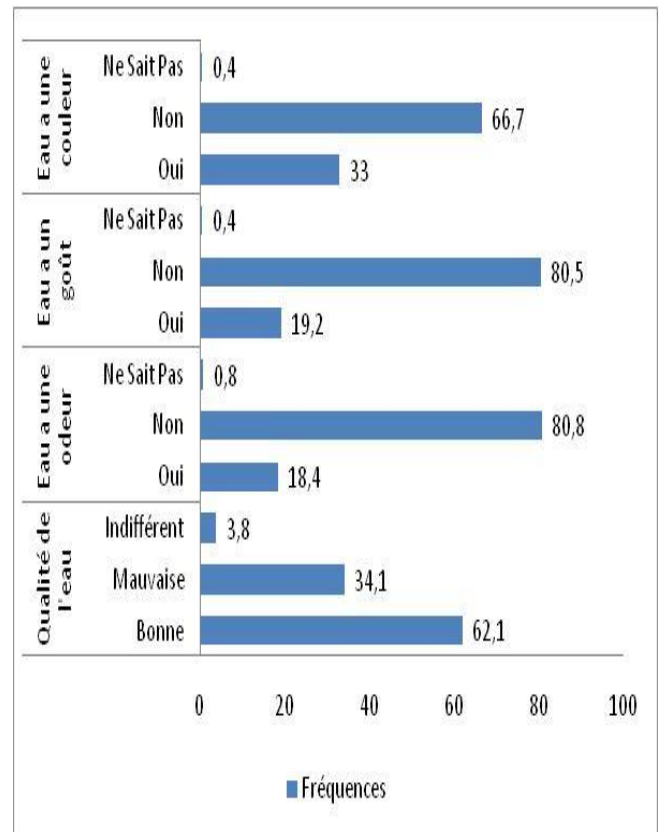
Source d'approvisionnement en eau	Fréquences
Source/rivière	43,3
Adduction en eau potable	0,8
Total	100

Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, 90,6% utilisent une source publique d'approvisionnement en eau. Les principales sources d'approvisionnement en eau identifiées sont : Sources / Rivière (43,3%) et Forages avec pompe à motricité humaine (41,8%). Les sources d'approvisionnement en eau les moins utilisées sont : Puis à ciel ouvert (6,9%) et Adduction en eau potable (0,8%).

Tableau 9 : La qualité de l'eau

caractéristiques de l'eau	Appréciation	Fréquences
Qualité de l'eau	Bonne	62,1
	Mauvaise	34,1
	Indifférent	3,8
	Total	100
Eau a une odeur	Oui	18,4
	Non	80,8
	Ne Sait Pas	0,8
	Total	100
Eau a un goût	Oui	19,2
	Non	80,5
	Ne Sait Pas	0,4
	Total	100
Eau a une couleur	Oui	33
	Non	66,7
	Ne Sait Pas	0,4
	Total	100



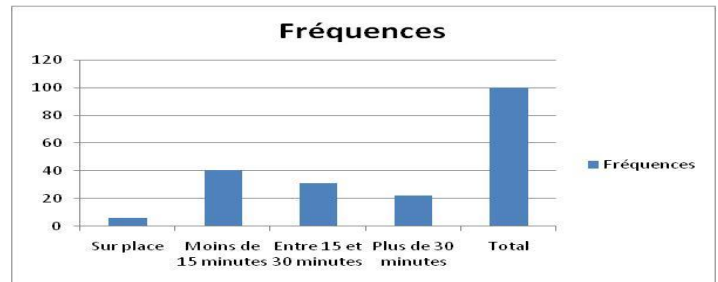
Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

La plupart des ménages estiment que la qualité de l'eau est bonne (soit 62,1%), qu'elle n'a pas d'odeur (soit 80,8%), pas de goût (80,5%) et pas de couleur (66,7%).

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 10 : Temps mis pour accéder à la principale source publique en eau

Éléments	Fréquences
Sur place	6,1
Moins de 15 minutes	40,6
Entre 15 et 30 minutes	31
Plus de 30 minutes	22,2
Total	100



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

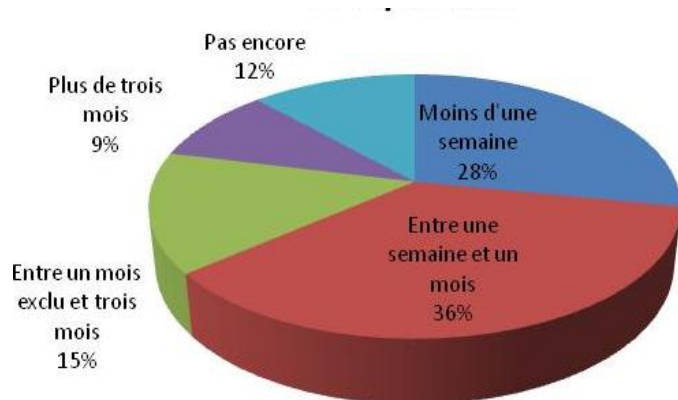
La proportion des ménages ayant accès à l'eau par la principale source publique disponible toute l'année est de 86,2%.

Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir. Près de la moitié des ménages, soit 40,6% mettent moins de 15 min pour accéder à la principale source publique en eau ; peu sont ceux qui y ont accès sur place (soit 6,1%).

Par ailleurs, la proportion des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique est de 89,3%. La proportion des ménages dont la fréquence d'accès à la principale source publique d'eau correspondant à leurs besoins est de 39,3%.

Tableau 11: Répartition des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source

Éléments	Fréquences
Moins d'une semaine	28,00
Entre une semaine et un mois	36,00
Entre un mois exclu et trois mois	14,70
Plus de trois mois	9,30
Pas encore	12,00
Total	100



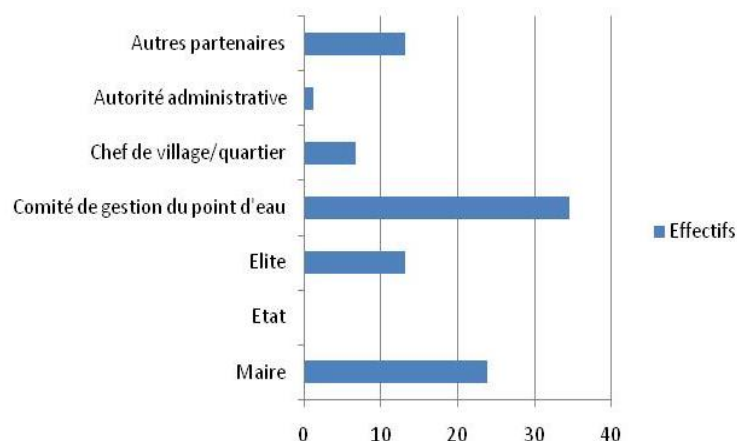
Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Durant les six derniers mois qui ont précédé l'enquête, 28,7% des ménages ont déclaré avoir été victime d'une panne dans leur source d'approvisionnement d'eau publique. Sur cette proportion, peu sont ceux qui ont déclaré la remise en service de la principale source publique d'eau après plus de trois mois ou alors pas encore (21,30%). Selon la plupart (64%), la principale source publique d'eau a été remise en service en moins d'un mois.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 12 : Institution/Personne résolvant la panne de la principale source publique d'eau

Intervenants	fréquences
Maire	24
État	0
Elite	13,3
Comité de gestion du point d'eau	34,7
Chef de village/quartier	6,7
Autorité administrative	1,3
Autres partenaires	13,3
Ensemble	100

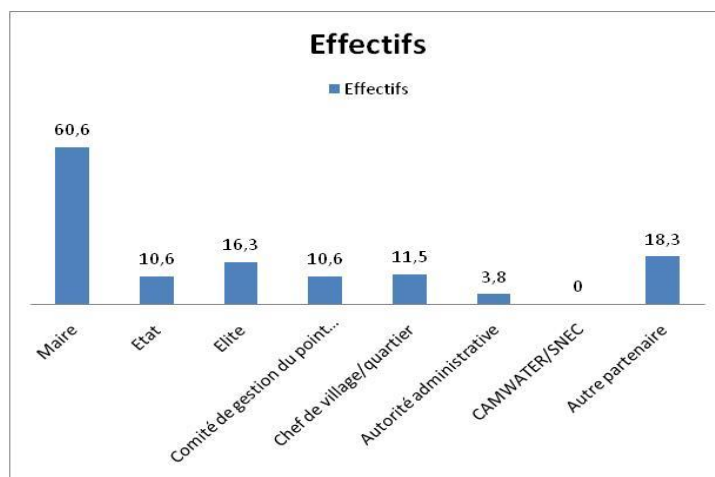


Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

La remise en service de la principale source d'eau endommagée est réalisée par le comité de gestion (34,7%), par le maire (24%) et par d'autres partenaires et élites (respectivement 13,3% chacun).

Tableau 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau

Institutions	Effectifs
Maire	60,6
État	10,6
Elite	16,3
Comité de gestion du point d'eau	10,6
Chef de village/quartier	11,5
Autorité administrative	3,8
CAMWATER/SNEC	0
Autre partenaire	18,3



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Le pourcentage de ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois est de 36,1% (dont 19,2% de ménages ont trouvé leur besoin satisfait). L'institution qui a enregistré le plus d'expression de besoin est la mairie (soit 60,6%). La société CAMWATER n'a reçu aucune expression de besoin de la part des ménages.

II.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Cette section traite du coût et de la qualité de l'eau potable dans la commune de NDOM.

Tableau 14: Appréciation des montants payés pour approvisionnement en eau

Répartition (%) des ménages, payant l'eau, par appréciation du montant payé ⁴					
Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)	Enlevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
8,4	*	*	*	*	*

Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

La proportion de ménages payant l'eau de la principale source publique est de 8,4%.

II.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Cette rubrique aborde l'appréciation de l'eau potable dans la commune de NDOM.

Tableau 15 : Satisfaction du besoin exprimé en eau potable

Répartition (%) de ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable par temps mis, pour atteindre la satisfaction SCORECARD, Ndom, 2017			
Délai d'attente pour satisfaire le besoin exprimé			
Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
*	*	*	*

Pour ce tableau, le coefficient de pondération est inférieur à la normale et par conséquent, impossible d'apprécier les résultats.

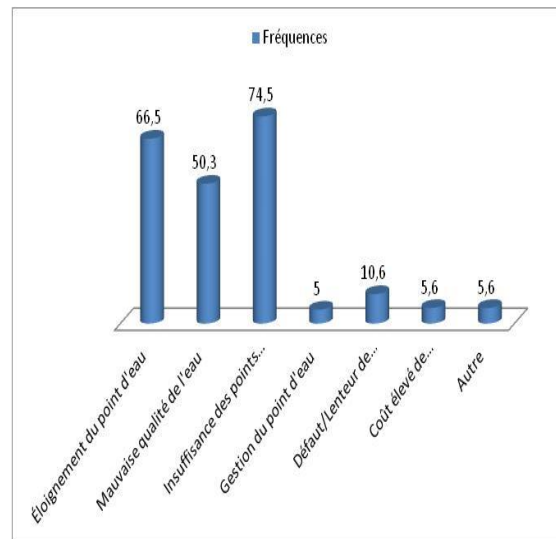
⁴ Les données avec étoiles dans les tableaux sont celles dont les coefficients de pondération sont inférieurs à la normale et donc, impossible d'apprécier.

II.4. RAISONS DE LA NON SATISFACTION DES POPULATIONS EN APPROVISIONNEMENT EN EAU

Cette rubrique met en évidence les raisons de non satisfaction des populations en approvisionnement en eau dans la commune de NDOM.

Tableau 16 : Non satisfaction en approvisionnement en eau

Non Satisfaction du point d'approvisionnement	Fréquences
Éloignement du point d'eau	66,5
Mauvaise qualité de l'eau	50,3
Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	74,5
Gestion du point d'eau	5
Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	10,6
Coût élevé de l'approvisionnement en eau	5,6
Autre	5,6



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

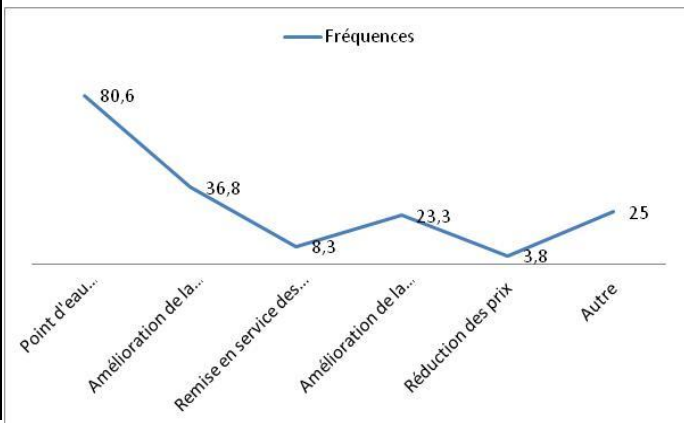
Le tableau ci-dessus présente la répartition des ménages ayant manifesté une insatisfaction par rapport au service d'approvisionnement en eau potable. En général, 55,9% de ménages ne sont pas satisfaits du service d'approvisionnement en eau. Sur cette proportion, la plupart des ménages évoquent trois raisons : la mauvaise qualité de l'eau (50,3%), l'éloignement du point d'eau et surtout de l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (66,5%). Peu sont ceux qui estiment que le coût d'approvisionnement en eau est élevé (5,6%) ou encore le système de gestion des points d'eau n'est pas bon (5%).

II.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Cette rubrique met en évidence les principales attentes en matière de service de l'eau potable dans la commune de NDOM

Tableau 17 : Attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau

Attentes	Fréquences
Point d'eau supplémentaire	80,60
Amélioration de la gestion des points d'eau existants	36,80
Remise en service des points d'eau en panne	8,30
Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	23,30
Réduction des prix	3,80
Autre	25,00



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Le tableau ci-dessus présente le pourcentage des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'approvisionnement en eau. De ce tableau, il ressort qu'un nombre important de ménages voudraient qu'il y ait des points d'eaux supplémentaires (80,6%). À la suite de ceux-ci, certains estiment qu'il faudrait améliorer le système de gestion des points d'eau existants (36,8%). Peu sont ceux qui estiment qu'il faudra réduire les prix de vente d'eau ou encore, qu'il faudrait remettre en service des points d'eau en panne (respectivement 3,8% et 8,3%).

III. SECTEUR DE LA SANTÉ

A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau potable, cette section traite de l'offre et de la demande des services de santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en terme d'infrastructures et de ressources humaines disponible et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

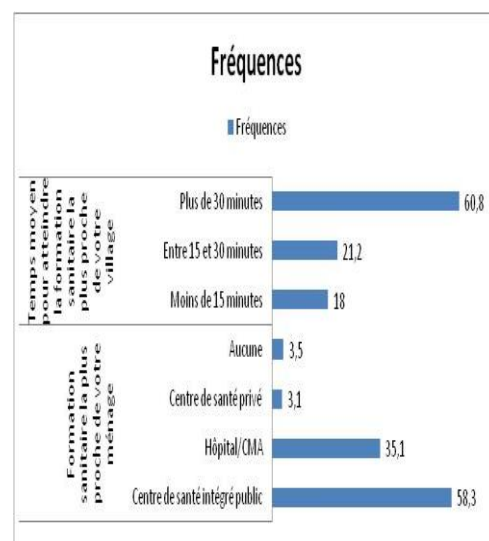
III.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Dans cette rubrique, nous analyserons la disponibilité et l'utilisation des services de la santé dans la commune de NDOM.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 18 : Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre

Rubriques	Formation sanitaire	Fréquences
Formation sanitaire la plus proche de votre ménage	Centre de santé intégré public	58,3
	Hôpital/CMA	35,1
	Centre de santé privé	3,1
	Aucune	3,5
	Total	100
Temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village	Moins de 15 minutes	18
	Entre 15 et 30 minutes	21,2
	Plus de 30 minutes	60,8
	Total	100



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

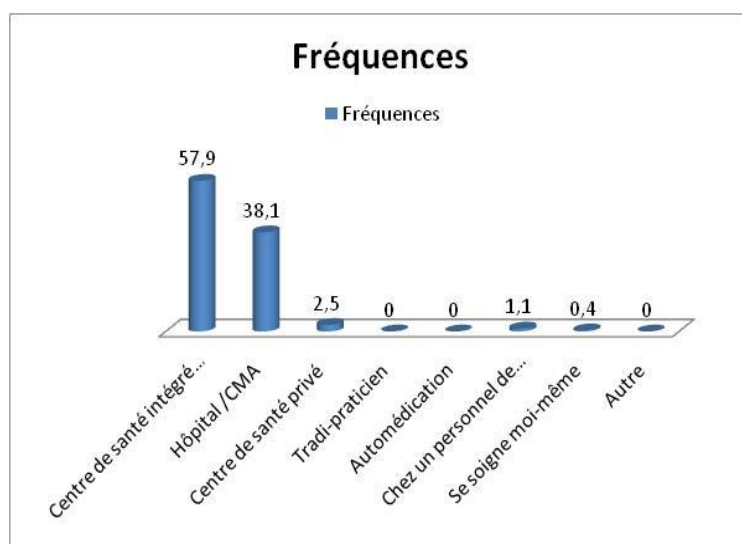
Le tableau ci-dessus représente la répartition des ménages par type de formation sanitaire et par temps moyen mis pour joindre la plus proche.

Les centres de santé intégrés publics constituent les formations sanitaires les plus proches des ménages (58,3%). Les ménages qui estiment que les centres de santé privés sont proches de leurs domiciles sont moins importants (3,1%).

Par ailleurs, la plupart de ménages (60,8%) estiment faire plus de 30 minutes pour se rendre dans la formation sanitaire la plus proche. Peu sont ceux qui font moins de 15 minutes (18%).

Tableau 19 : Répartition des ménages par préférence de recours aux soins

Formation sanitaire	Fréquences
Centre de santé intégré public	57,9
Hôpital /CMA	38,1
Centre de santé privé	2,5
Tradi-praticien	0
Automédication	0
Chez un personnel de santé	1,1
Se soigne moi-même	0,4
Autre	0
Total	100

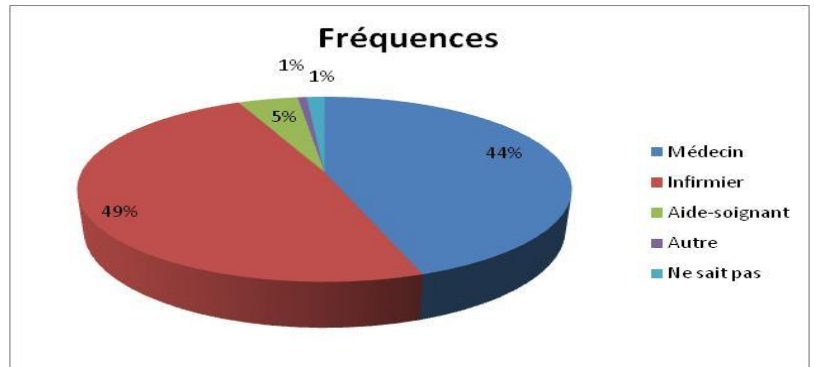


Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

En cas de situation de maladie, les ménages se dirigent généralement vers les centres de santé intégré public ou les Hôpitaux/CMA (96%). Peu sont ceux qui se soignent eux-mêmes, chez un personnel de santé ou dans un centre de santé privé (4%).

Tableau 20 : Identification des responsables de formations sanitaires

Responsable formation sanitaire	Effectifs
Médecin	44,6
Infirmier	48,6
Aide-soignant	4,7
Autre	0,7
Ne sait pas	1,4
Total	100



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

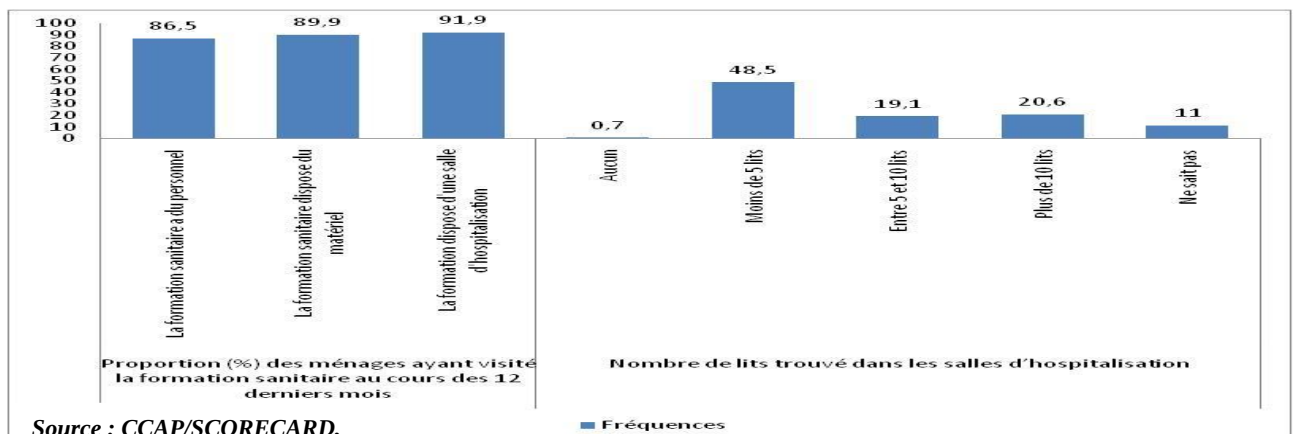
54% des ménages affirment s'être rendu dans la formation sanitaire la plus proche. Elles affirment y avoir rencontré un infirmier (48,6%) ou un médecin (44,6%). Ils y ont rarement trouvé un aide-soignant (4,7%).

III.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES SANITAIRES

Dans cette rubrique, nous analyserons le coût et la qualité des services sanitaires dans la commune de NDOM.

Tableau 21 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées

Rubriques	Éléments	Fréquences
Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois	La formation sanitaire a du personnel	86,5
	La formation sanitaire dispose du matériel	89,9
	La formation dispose d'une salle d'hospitalisation	91,9
Nombre de lits trouvé dans les salles d'hospitalisation	Aucun	0,7
	Moins de 5 lits	48,5
	Entre 5 et 10 lits	19,1
	Plus de 10 lits	20,6
	Ne sait pas	11
	Total	100



Source : CCAP/SCORECARD,

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

La proportion de ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarant que la formation sanitaire dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie est de 85,8%.

De même, 72% des ménages ayant visité une formation sanitaire au cours des 12 derniers mois attestent que celle-ci dispose d'une pharmacie / pro-pharmacie pourvue en médicaments.

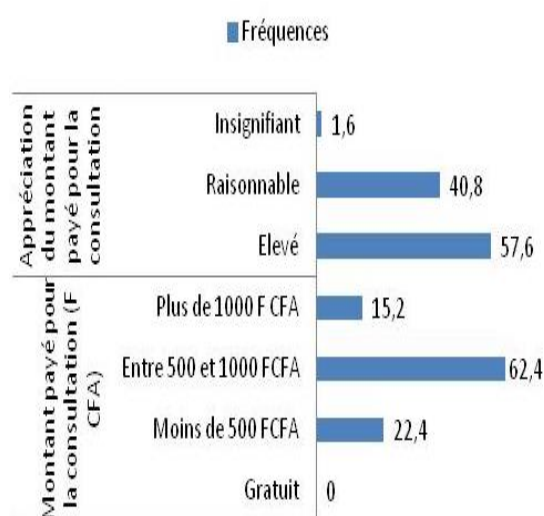
S'agissant des formations sanitaires, 86,5% de ménages ayant eu recours aux soins affirment qu'elles ont du personnel, en moyenne 9 ménages sur 10 affirment qu'elles disposent du matériel et d'une salle d'hospitalisation. La plupart de ménages estiment que les salles d'hospitalisation disposent d'au moins cinq lits (48,5%), tandis qu'une faible proportion estime que la formation sanitaire ne dispose pas de lit (0,7%).

III.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE SANTÉ

Les ménages ont été questionnés sur l'appréciation du coût de consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires auxquelles ils ont eu recours durant les six derniers mois; à l'exclusion des autres coûts de soins.

Tableau 22 : Appréciation du montant payé à la formation sanitaire

Rubriques	Nature paiement	Fréquences
Montant payé pour la consultation (F CFA)	Gratuit	0
	Moins de 500 FCFA	22,4
	Entre 500 et 1000 FCFA	62,4
	Plus de 1000 F CFA	15,2
	Total	100
Appréciation du montant payé pour la consultation	Élevé	57,6
	Raisonné	40,8
	Insignifiant	1,6
	Total	100



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

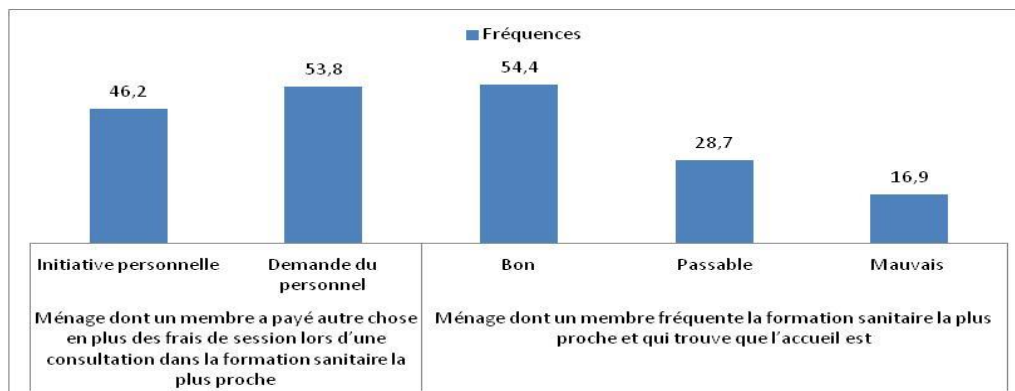
La proportion de ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche est de 91,9%. Le montant le plus souvent payé pour la consultation varie entre 500 FCFA et 1000 FCFA. Bien que certains ménages trouvent ce montant raisonnable, plus de la moitié estiment qu'il est élevé (57,6%).

Tableau 23: Appréciation de l'accueil au sein des centres de santé

Rubriques	Éléments	Fréquences
Ménage dont un membre a payé autre chose en plus des frais de session lors d'une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Initiative personnelle	(46,2)
	Demande du personnel	(53,8)
	Total	(100)

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Rubriques	Éléments	Fréquences
Ménage dont un membre fréquente la formation sanitaire la plus proche et qui trouve que l'accueil est	Bon	54,4
	Passable	28,7
	Mauvais	16,9
	Total	100



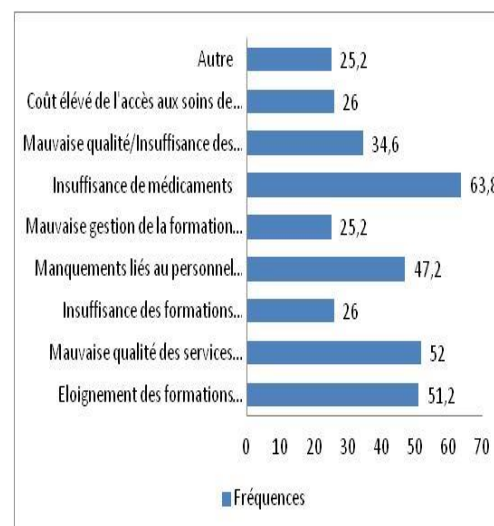
Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Dans l'ensemble, les ménages trouvent que l'accueil est bon dans les centres de santé (54,40%). Cependant, le personnel du centre de santé demande le plus souvent aux malades de payer autres frais que celui de la consultation.

III.4. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 24 : Résolution des problèmes de santé du village, Raisons d'insatisfaction

Raisons	Fréquences
Éloignement des formations sanitaires	51,2
Mauvaise qualité des services offerts	52
Insuffisance des formations sanitaires	26
Manquements liés au personnel de la formation sanitaire	47,2
Mauvaise gestion de la formation sanitaire	25,2
Insuffisance de médicaments	63,8
Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements	34,6
Coût élevé de l'accès aux soins de santé	26
Autre	25,2



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

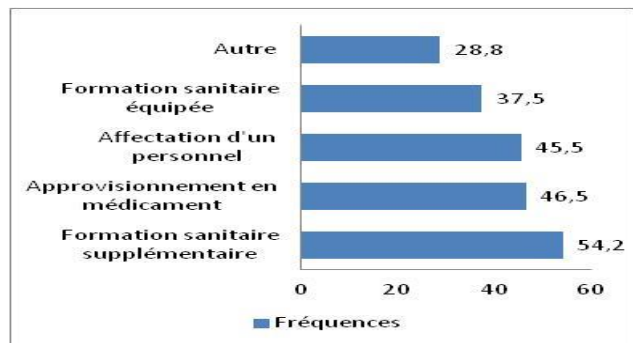
Plus de la moitié de ménages (55%) estiment que la plupart de leurs problèmes de santé sont résolus. Cependant, la proportion de ménages ayant exprimé une insatisfaction pour les services de santé est de 45,7%. Les principales raisons de cette insatisfaction sont : l'insuffisance des médicaments

(63,8%), l'éloignement des formations sanitaires (51,2%), la mauvaise qualité des services offerts (52%) et les manquements liés au personnel de la formation sanitaire (47,2%).

III.5. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICE DE SANTÉ

Tableau 25 : Attentes en service de santé

Attentes	Fréquences
Formation sanitaire supplémentaire	54,2
Approvisionnement en médicament	46,5
Affectation d'un personnel	45,5
Formation sanitaire équipée	37,5
Autre	28,8



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Comme attentes dans le cadre des services de la santé, la plupart des ménages souhaiteraient d'une part, qu'il y ait des formations sanitaires supplémentaires dans leur localité (54,2%) et d'autre part, que les formations sanitaires existantes soient équipées et approvisionnées en médicaments (respectivement 37,5% et 46,5%) et enfin, que le personnel y soit affecté.

IV. SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Dans cette partie, nous présenterons la perception des ménages par rapport aux services publics offerts dans le domaine de l'éducation.

IV.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 26 : Répartition des distances parcourues par des enfants issus des ménages par cycle

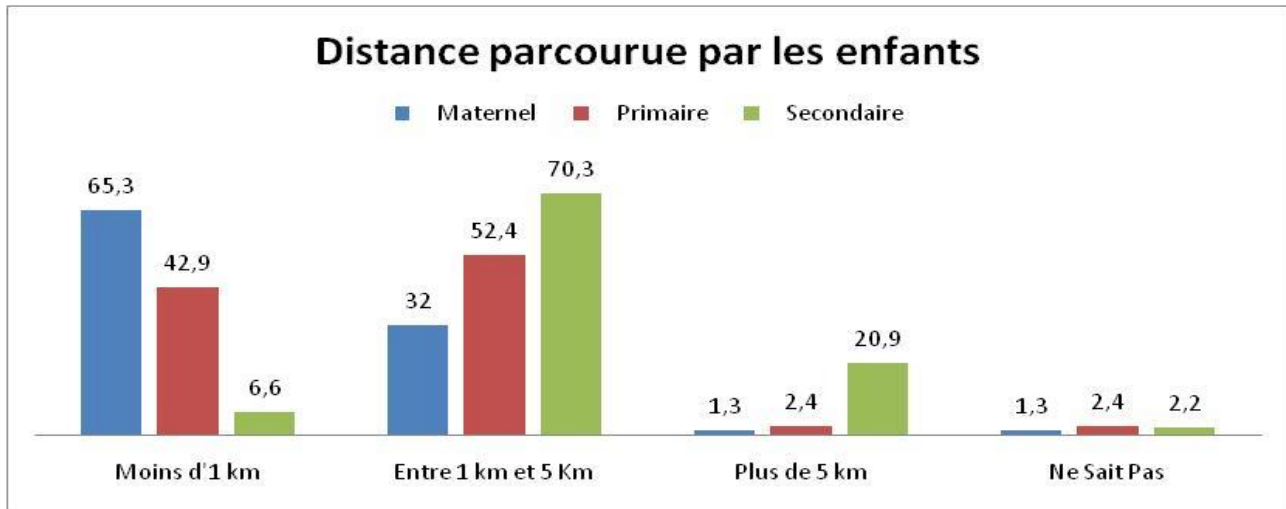
Cycles	Distance à parcourir par les enfants du ménage pour aller à l'établissement scolaire				Total	Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds
	Moins d'1 km	Entre 1 km et 5 Km	Plus de 5 km	Ne Sait Pas		
Maternel	65,3	32	1,3	1,3	100	26,1
Primaire	42,9	52,4	2,4	2,4	100	38
Secondaire	6,6	70,3	20,9	2,2	100	53,1
Formation professionnelle ⁵	*	*	*	*	*	*

La proportion de ménages dont un membre déclare que le village / quartier dispose d'un cycle

⁵ Les données avec étoiles dans les tableaux sont celles dont les coefficients de pondération sont inférieurs à la normale et donc, impossible d'apprécier.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

d'enseignement est de 85,3% pour le cycle maternel, 89,7% pour le cycle primaire et 81,3% pour le cycle secondaire.



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

D'une manière générale, le nombre moyen d'enfants du ménage par cycle est répartie comme suit : 1,4 pour le cycle maternel, 2,1 pour le cycle primaire et 1,8 pour le cycle secondaire.

Pour ce qui concerne le cycle maternel, un effectif important d'enfants parcourent moins de 01 km pour se rendre à l'école (65,3%) et une faible proportion parcourt plus de 05 km (1,3%).

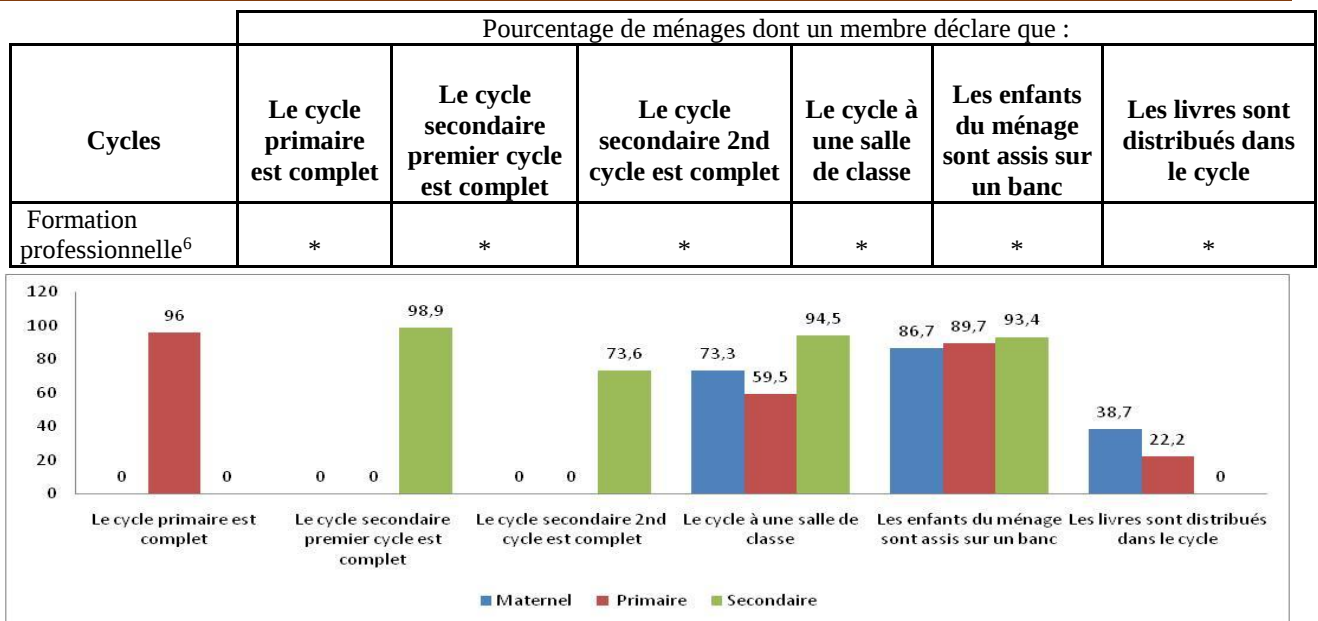
Pour les cycles primaire et secondaire, la plupart des enfants parcourent une distance comprise entre 01 et 05 km (respectivement 52,4% et 70,3%) et peu sont ceux qui parcourent plus de 05 km (respectivement 2,4% et 2,2%). Il est également important de noter ici que près de 21% des enfants du secondaire parcourent une distance de plus de 05 km pour se rendre à l'école d'où la nécessité d'avoir un établissement secondaire à proximité pour ces derniers. Par ailleurs pour les cycles maternel et primaire, la fréquence des enfants qui parcourent plus de 05 Km pour se rendre à l'école est relativement faible (3,7%).

Temps moyen mis par les enfants pour se rendre à l'établissement à pieds est respectivement de 26 minutes pour le cycle maternel, 38 minutes pour le cycle primaire et 53 minutes pour le secondaire.

Tableau 27 : Caractéristiques de l'établissement

Cycles	Pourcentage de ménages dont un membre déclare que :					
	Le cycle primaire est complet	Le cycle secondaire premier cycle est complet	Le cycle secondaire 2nd cycle est complet	Le cycle à une salle de classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
Maternel	0	0	0	73,3	86,7	38,7
Primaire	96	0	0	59,5	89,7	22,2
Secondaire	0	98,9	73,6	94,5	93,4	0

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

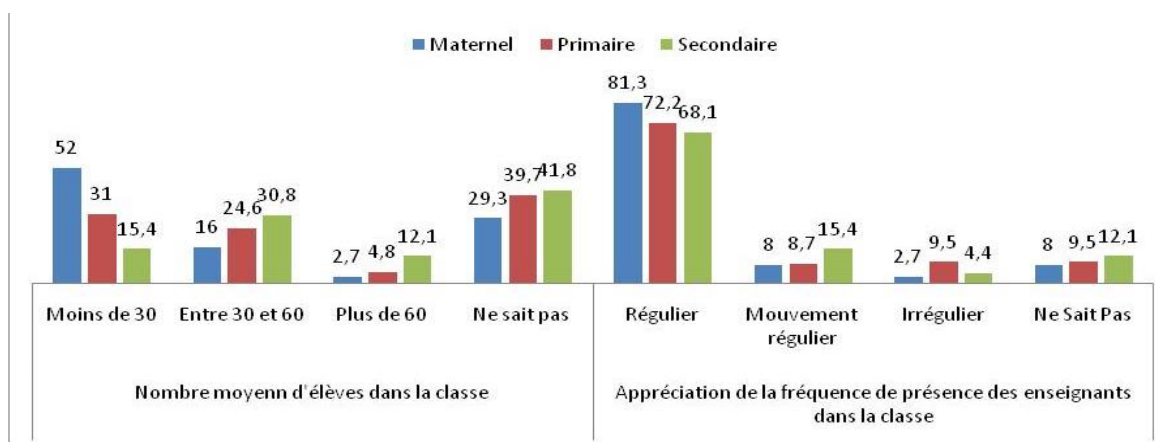


Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

À travers le tableau ci-dessus, nous observons qu'en dehors du cycle maternel, la plupart des ménages estiment que chaque cycle d'enseignement est complet. Nous observons également que tous les cycles d'enseignement (y compris le cycle maternel) comptent une salle de classe par niveau et les élèves sont assis sur des bancs. Par ailleurs, les livres sont distribués dans tous les cycles sauf au secondaire.

Tableau 28 : Nombre d'élèves et appréciation de la présence des enseignants

Rubriques	Niveau	Maternel	Primaire	Secondaire
Nombre moyen d'élèves dans la classe	Moins de 30	52	31	15,4
	Entre 30 et 60	16	24,6	30,8
	Plus de 60	2,7	4,8	12,1
	Ne sait pas	29,3	39,7	41,8
Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe	Régulier	81,3	72,2	68,1
	Moyennement régulier	8	8,7	15,4
	Irrégulier	2,7	9,5	4,4
	Ne Sait Pas	8	9,5	12,1



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

⁶ Les données avec étoiles dans les tableaux sont celles dont les coefficients de pondération sont inférieurs à la normale et donc, impossible d'apprécier.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Les enseignants sont généralement réguliers dans les différents cycles de formation (respectivement 81,3% pour le cycle maternel, 72,2% pour le primaire et 68,1% pour le secondaire).

Pour les cycles maternel et primaire, la plupart des ménages dont les enfants sont inscrits (respectivement 52% et 31%) estiment que les salles de classes ont plus de 30 élèves. Concernant le cycle secondaire, 30,8% de ménages affirment qu'elles ont un effectif d'apprenants compris entre 30 et 60.

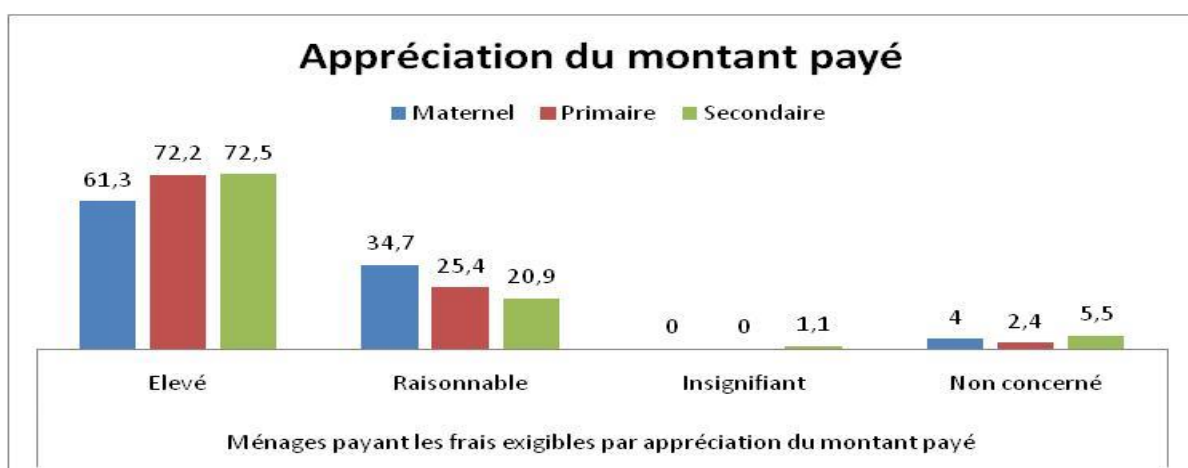
Pour les cycles primaire et secondaire, la plupart des ménages affirment ne pas savoir l'effectif des élèves dans les salles de classes (respectivement 39,7% et 41,8%).

D'une manière générale, dans l'ensemble des cycles, peu sont les salles de classes qui ont plus de 60 élèves.

IV.2. COÛT ET QUALITÉ DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 29 : Appréciation du montant payé

Rubriques	Appréciation	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
Ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé	Élevé	61,3	72,2	72,5	*
	Raisonné	34,7	25,4	20,9	*
	Insignifiant	0	0	1,1	*
	Non concerné	4	2,4	5,5	*
	Total	100	100	100	*
Ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation	Oui	*	*	*	*
	Non	*	*	*	*
	Non concerné	*	*	*	*
	Total	*	*	*	*



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

La proportion de ménages ayant payé les frais exigibles pour l'éducation est de 97,3% pour le cycle maternel, 99,2% pour le cycle primaire et 97,8% pour le cycle secondaire.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

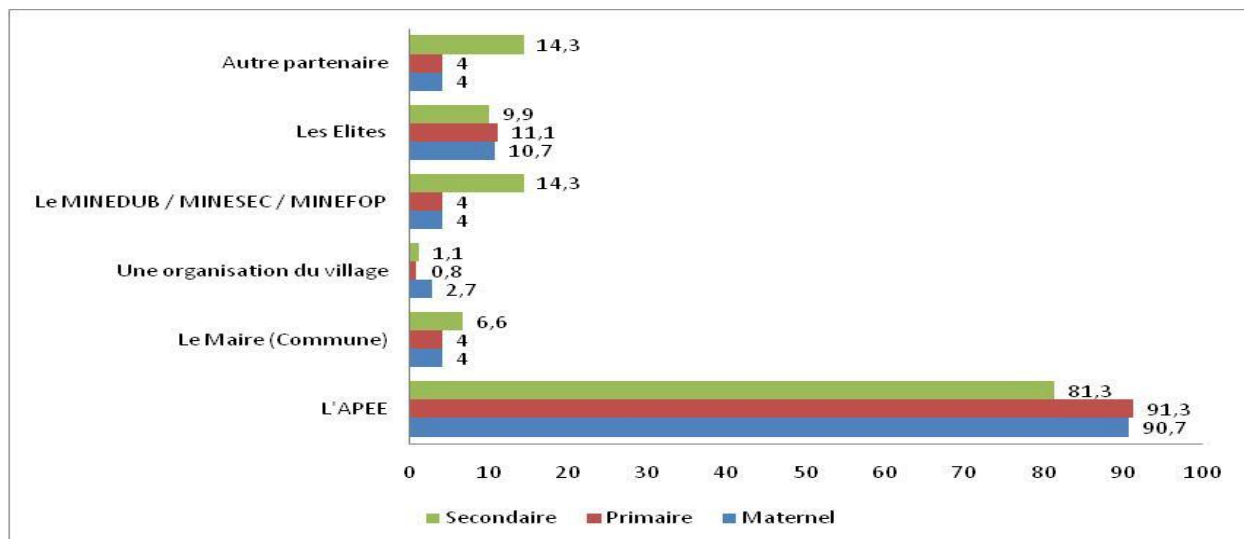
Les dépenses totales des ménages sont de 1 933 846,6 FCFA pour le cycle maternel, 1 290 367,2 FCFA pour le cycle primaire et 3 828 905,6 FCFA pour le cycle secondaire. Ainsi, les dépenses moyennes par cycle⁷ seront respectivement 6210,97 FCFA pour le cycle maternel, 4064,92 FCFA pour le cycle primaire et 12234, 49 FCFA pour le cycle secondaire.

La plupart des ménages enquêtés (respectivement 61,3% pour le cycle maternel, 72,2% pour le cycle primaire et 72,5% pour le cycle secondaire) déclarent que les frais exigibles demandés pour l'éducation sont élevés dans l'ensemble des cycles.

IV.3. APPRÉCIATION DES SERVICES DE L'ÉDUCATION PAR CYCLE

Tableau 30 : État des salles de classe et structures ayant réfectionné la salle

Cycles	L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB / MINESEC / MINEFOP	Les Élités	Autre partenaire
Maternel	90,7	4	2,7	4	10,7	4
Primaire	91,3	4	0,8	4	11,1	4
Secondaire	81,3	6,6	1,1	14,3	9,9	14,3
Formation professionnelle	*	*	*	*	*	*



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Pour les trois cycles, les ménages affirment en majorité que les salles de classes endommagées ont été réfectionnées par l'APEE (90,7% pour le cycle maternel, 91,3% pour le primaire et 81,3% pour le secondaire) et puis, par l'élite de la localité aussi (10,7% pour le cycle maternel, 11,1% pour le

⁷ On l'obtient par la formule : Dépense Totale / (Effectifs total de la population X Proportion exprimée)

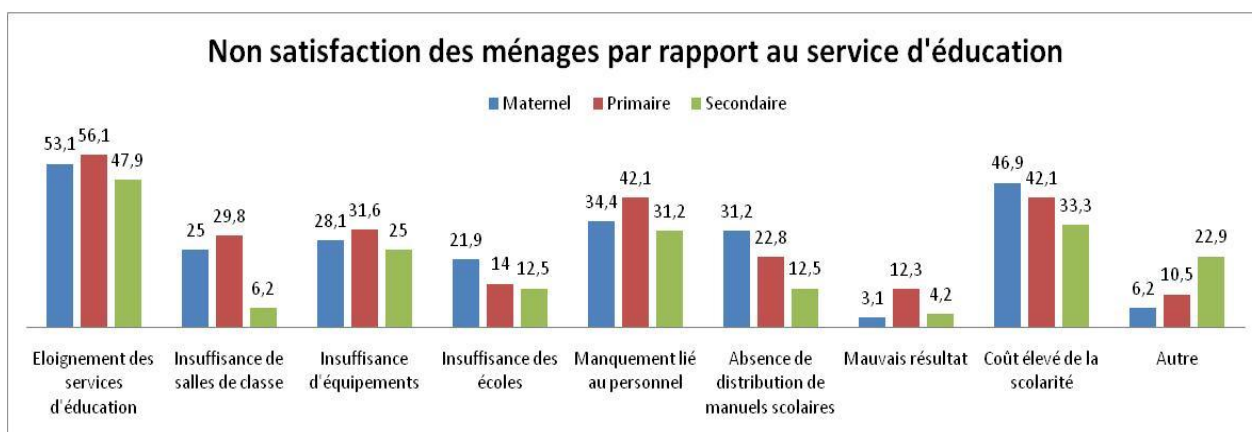
primaire et 9,9% pour le secondaire).

IV.4. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS PAR CYCLE

Les proportions des ménages non satisfaits des services d'éducation seraient de 11,1% pour le cycle maternel, 19,8% pour le cycle primaire, 16, 7% pour le cycle secondaire et 6,6% pour le cycle de formation professionnelle.

Tableau 31 : Satisfaction des services de l'éducation

Raisons	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
Éloignement des services d'éducation	53,1	56,1	47,9	*
Insuffisance de salles de classe	25	29,8	6,2	*
Insuffisance d'équipements	28,1	31,6	25	*
Insuffisance des écoles	21,9	14	12,5	*
Manquement lié au personnel	34,4	42,1	31,2	*
Absence de distribution de manuels scolaires	31,2	22,8	12,5	*
Mauvais résultat	3,1	12,3	4,2	*
Coût élevé de la scolarité	46,9	42,1	33,3	*
Autre	6,2	10,5	22,9	*



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

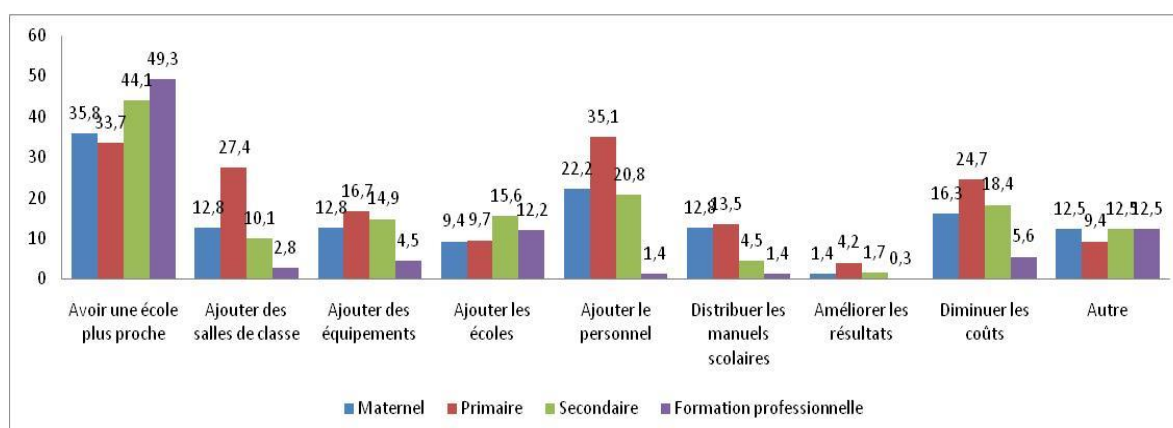
Le tableau ci-dessus présente les raisons d'insatisfaction des ménages en rapport avec les services de l'éducation. Les ménages évoquent relativement comme principale raison, l'éloignement des services de l'éducation (53,1% pour la maternel, 56,1% pour le primaire et 47,9% pour le secondaire).

IV.5. PRINCIPALES ATTENTES DES POPULATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages en fonction de leurs attentes en matière d'éducation.

Tableau 32 : Attentes pour les services de l'éducation

Attentes	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
Avoir une école plus proche	35,8	33,7	44,1	49,3
Ajouter des salles de classe	12,8	27,4	10,1	2,8
Ajouter des équipements	12,8	16,7	14,9	4,5
Ajouter les écoles	9,4	9,7	15,6	12,2
Ajouter le personnel	22,2	35,1	20,8	1,4
Distribuer les manuels scolaires	12,8	13,5	4,5	1,4
Améliorer les résultats	1,4	4,2	1,7	0,3
Diminuer les coûts	16,3	24,7	18,4	5,6
Autre	12,5	9,4	12,5	12,5



Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Nous constatons ici que la majorité des ménages ne s'intéresse pas à l'amélioration des résultats obtenus par leurs enfants en classe. Ils souhaiteraient avoir une école proche de leur domicile (35,8% pour la maternelle, 33,7% pour le primaire, 44,1% pour le secondaire et 49,3% pour la formation professionnelle).

V.SERVICES OFFERTS DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Dans cette partie, nous présenterons les opinions des ménages par rapport aux services offerts dans l'institution communale.

V.1. DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICESDANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 33 : Obtention d'un service à la commune

Rubriques	Proportion (%) des ménages ayant demandé le service	Proportion (%) de ménages, parmi ceux ayant demandé le service, estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service demandé						Total
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Encours	
Établissement d'actes de naissance	22,2	92,2	39	33,9	13,6	11,9	1,7	0	100
Certification de copie de documents officiels	4,5	*	*	*	*	*	*	*	*
Permis de bâtir	1,4	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de décès	1,4	*	*	*	*	*	*	*	*
Acte de mariage	1,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Certificat de domicile	0,7	*	*	*	*	*	*	*	*
Validation des plans de localisation	0,3	*	*	*	*	*	*	*	*
Informations	2,8	*	*	*	*	*	*	*	*
Autre	1	*	*	*	*	*	*	*	*

Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Au sein de la commune, le service le plus demandé par les ménages est **l'établissement des actes de naissances (22,2%)**. plupart des ménages ayant sollicité le service de l'établissement d'actes de naissance estiment que l'accueil à la mairie est bon (**92,2% sur 22,2% de ménages ayant sollicité ce service**). Les ménages affirment que le temps mis pour obtenir un service de la part de la mairie varie entre un jour et une semaine.

Tableau 34 : Lenteur pour l'obtention d'un service à la commune

Rubriques	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause de l'attente					Total	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
		Personnel indisponible / absent	Absence de matériel de travail	Corruption	Autre	Ne sait pas		
Établissement d'actes de naissance	3,5	*	*	*	*	*	*	4,9
Certification de copie de documents officiels	1,4	*	*	*	*	*	*	0
Permis de bâtir	0,3	*	*	*	*	*	*	0
Acte de décès	0,3	*	*	*	*	*	*	0
Acte de mariage	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3
Certificat de domicile	0,3	*	*	*	*	*	*	0
Validation des plans de localisation	0	*	*	*	*	*	*	0
Informations	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3
Autre	0,3	*	*	*	*	*	*	0,3

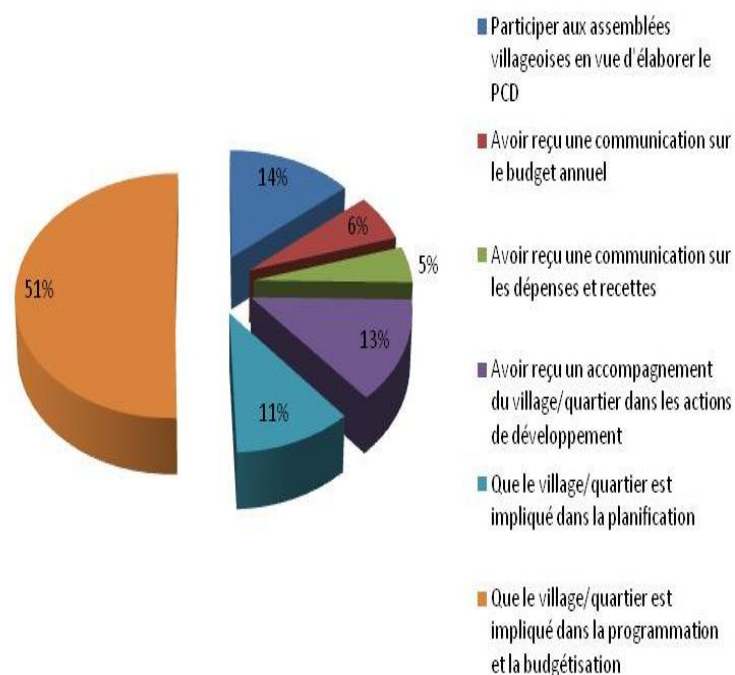
Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Parmi les ménages ayant répondu à cette question, une proportion importante estime que la mairie met assez de temps pour produire les actes de naissance (3,5%). Et pour cela, ils sont parfois contraints à payer des pourboires pour obtenir le service.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 35 : Informations sur les actions de la commune / Implication des ménages

Actions	Fréquences
Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	13,2
Avoir reçu une communication sur le budget annuel	5,9
Avoir reçu une communication sur les dépenses et recettes	4,5
Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	12,5
Que le village/quartier est impliqué dans la planification	10,1
Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation	47,2



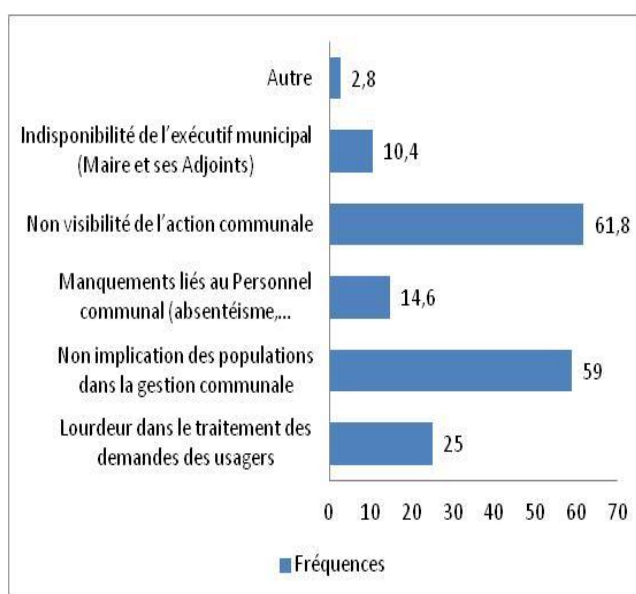
Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Il ressort de ce tableau qu'en termes d'implication des ménages aux actions de la commune, ces derniers contribuent le plus au niveau de la programmation et de la budgétisation (47,2%). 5,9% affirment avoir reçu une communication sur le budget annuel.

V.2. RAISONS DE NON SATISFACTION DES POPULATIONS

Tableau 36 : Insatisfaction vis à vis des services fournis par la Commune

Raison	Fréquences
Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	25
Non implication des populations dans la gestion communale	59
Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,)	14,6
Non visibilité de l'action communale	61,8
Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	10,4
Autre	2,8

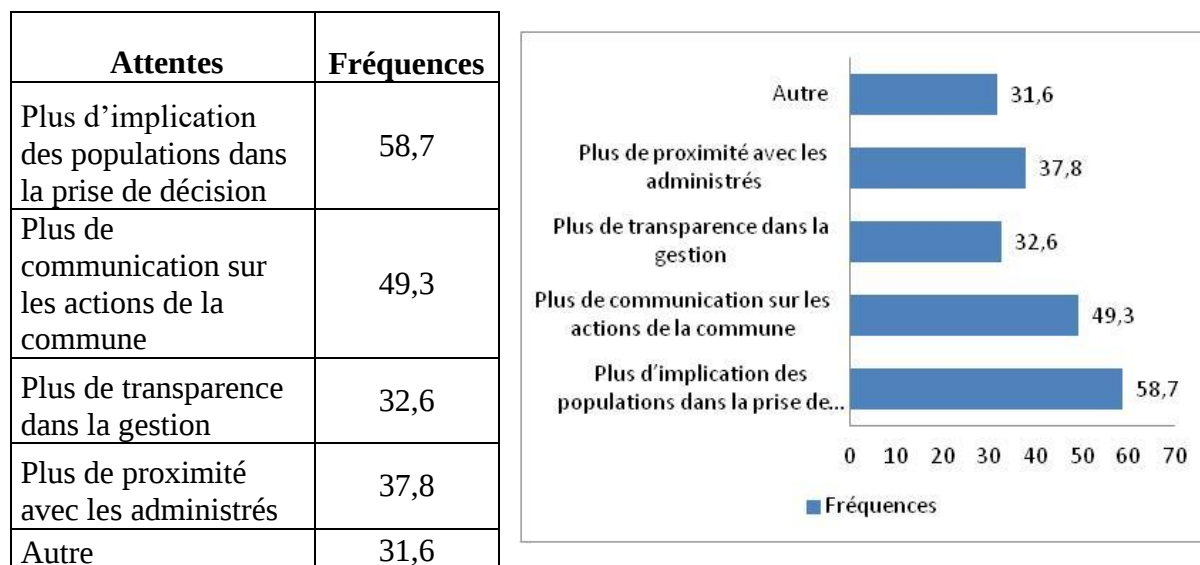


Source : CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Le pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait du service de la mairie est de 50%. Les principales raisons de l'insatisfaction sont respectivement la non-visibilité de l'action communale (61,8%), la non-implication des populations dans la gestion de la commune (59%) et la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (25%).

V.3. PRINCIPALES ATTENTES EN MATIÈRE DE SERVICES DANS L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 37 : Attentes des ménages



Source: CCAP/SCORECARD, NDOM, 2017

Une forte proportion de ménages attend que la mairie les implique davantage dans la prise de décision (58,7%) et également, que la mairie communique (49,3%) davantage sur les actions qu'elle mène.

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

En définitive, pour améliorer l'action publique dans commune de NDOM, nous proposons les recommandations ci-après :

Au niveau du secteur hydraulique, il ressort qu'il faudrait :

- Créer des points d'accès à l'eau potable supplémentaires ;
- Améliorer la gestion des points d'eau existants ;
- Sensibiliser et former les populations à la potabilisation de l'eau.

Au niveau du secteur santé, il ressort qu'il faudrait :

- Création/construction de formations sanitaires supplémentaires ;
- Rendre disponibles les médicaments dans les pharmacies/Propharmacies de la commune ;
- Affecter un personnel supplémentaire aux formations sanitaires existantes ;
- Doter les formations sanitaires d'un meilleur plateau technique à travers la fourniture en équipements.

Au niveau du secteur éducation, il ressort qu'il faudrait :

- Créer dans la localité des écoles maternelles, primaires et secondaires supplémentaires ;
- Doter les établissements scolaires de salles de classe supplémentaires ;
- Affecter dans les établissements scolaires existants un personnel supplémentaire ;
- Réduire le coût de la formation scolaire afin de la rendre accessible à tous.

Au niveau des services offerts par la commune, il ressort qu'il faudrait :

- Améliorer le niveau d'implication des populations dans la prise de décisions ;
- Améliorer la communication qu'effectue la commune sur les actions qu'elle mène ;
- Améliorer la transparence dans la gestion ainsi que la proximité avec les administrés.

**CHAPITRE 4 : PLAN D’ACTION POUR LA MISE
EN PLACE D’UN CONTROLE CITOYEN DE
L’ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE
NDOM**

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 38: Synthèse des problèmes rencontrés

Secteurs	Problèmes identifiés	Solutions envisagés	Niveau de mise en œuvre	
			Local ⁸	Central
EAU POTABLE	Mauvaise qualité de l'eau	Sensibilisation / Formation des ménages aux technique de potabilisation de l'eau	X	X
	Lenteurs dans la réparation des pannes des points d'approvisionnement en eau ;	Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau	X	
	Mauvaise gestion des points d'eau existant			
	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable	Réhabilitation de points d'eau non fonctionnels / Construction de points d'eau supplémentaires.	X	X
SANTÉ	Éloignement des formations sanitaires des lieux d'habitation	Création, construction et équipement de formations sanitaires avec pharmacies	X	X
	Vétusté des installations sanitaires	Réfection de formations sanitaires existantes	X	X
	Insuffisance et vétusté des équipements dans les 29 formations sanitaires ;	Équipement des formations sanitaires (District) de la commune en matériel médical	X	X
	insuffisance du personnel soignant (infirmiers et aide soignants)	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant supplémentaire qualifié dans certaines formations sanitaires	X	
		Renforcement régulier des capacités du personnel soignant		X
	Insuffisance des médicaments dans les formations sanitaires	Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments	X	X
	Frais supplémentaires à payer en dehors des frais de consultation.	Uniformisation du coût des prestations dans les différentes formations sanitaires	X	X
EDUCATION	Irrégularité des enseignants surtout au niveau des cycles primaire et secondaire	Sensibilisation des enseignants à la présence effective		X
		Amélioration des conditions de logement des enseignants	X	X
	Insuffisance des salles de classe et équipements	Construction et équipement de salles de classe	X	X
	Insuffisance des manuels scolaires	Fourniture des manuels scolaires	X	X
	Insuffisance d'établissement scolaire de cycle maternel, primaire et secondaire	Création d'établissements scolaires de cycles maternel, primaire et secondaire	X	X
SERVICES COMMUNAUX	Faible visibilité des actions communales	Améliorer la communication sur les actions de la commune	X	
	Faibles niveau d'implication des populations dans la gestion communale et les processus de planification et budgétisation.	Impliquer davantage les populations dans la prise de décisions liées à la gestion communale	X	
	Manquements liés au personnel communal (Absentéisme, corruption, mauvais accueil, ...)	Améliorer la gestion des ressources humaines de la commune	X	

⁸ Ce sont ces solutions qui permettront l'élaboration d'un plan d'action.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

La mise en œuvre des recommandations se fera suivant le plan d'action ci-après :

Tableau 39: Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
EAU POTABLE	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre en eau potable dans la commune NDOM	Améliorer de la qualité de l'eau à la consommation	Organisation de 03 sessions de Formation / Sensibilisation des ménages aux techniques de potabilisation de l'eau à l'horizon 2021	Nombre de sessions organisées	0	03	Annuelle	- Rapports de session - Listes de présence	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	2 000 000
			Redynamisation / Formation des comités de gestion des points d'eau	Nombre COGES formés / Redynamisés	0	64	Annuelle	- Rapports de session - Listes de présence	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	2 000 000
		Accroître le nombre de points d'approvisionnement en eau potable	Réhabilitation de 20 points d'eau non fonctionnels /	Nombre de points d'eau réhabilités	0	20	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COGES - Services sectoriels	60 000 000
			Construction de 18 points d'eau supplémentaires dans certaines localités de la commune et certaines formations sanitaires.	Nombre de points d'eau construits supplémentaire construits	0	18	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COGES - Services sectoriels	144 000 000
SANTÉ		Accroître les formations sanitaires fonctionnelles	Création, construction et équipement de 04 formations sanitaires et pro-pharmacie (BODI, LOGMBANGA, LIKOUNDBIAM et NSIMBONGO)	Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées	0	04	Annuelle	PV de réception des nouvelles formations sanitaires	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - Services sectoriels	250 000 000

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique de service de santé dans la commune de NDOM		Réfection 05 formations sanitaires (Hôpital de district de NDOM, CSI de LOGMBANGA, CSI BODI, CSI NKONGKWALLA, CSI POCK-MAHONDA)	Nombre de formations sanitaires réfectionnées	0	05	Annuelle	PV de réception des formations sanitaires	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	50 000 000
			Équipement des formations sanitaires (District) : 50 lits métalliques ; 50 matelas ; 01 ambulance médicalisée 02 échographes	Nombre de nouveaux équipements fournis dans les formations sanitaires	0	50 lits, 50 matelas, 01 ambulance médicalisée, 02 échographes,	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	61 500 000
		Approvisionner les pharmacies et pro- pharmacie en médicament	Dotation en médicaments de 10 pharmacies / Pro-pharmacies dans les formations sanitaires	Nombre de pharmacies / Pro-pharmacies ayant bénéficiées de dotations en médicaments	0	10	Annuelle	PV de livraison	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - COSA - Services sectoriels	20 000 000
		Accroître l'effectif du personnel soignant qualifié	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant qualifié dans certaines formations sanitaires (infirmier, aide-soignant)	01 exemplaire de l'argumentaire - Nombre de personnels soignants affectés	0	25	Annuelle	- Fiche du personnel de santé du District de santé de NDOM - Notes de prise de service	Commune	- Comités de développement - Services sectoriels	PM
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	Affichage des coûts conventionnels de consultations et autres soins dans les formations sanitaires	Nombre d'affichages réalisés dans les formations sanitaires	0	3	Annuelle	PV de réception	Commune	-partenaires au développement -Services sectoriels	2.000.000

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
EDUCATION	Améliorer le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec l'offre publique en service de l'éducation la commune de NDOM	Améliorer la qualité de l'encadrement dans les établissements scolaires (régularité des enseignants)	Construction et équipement 05 blocs de 02 logements d'astreintes pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits et équipés	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	175 000 000
		Accroître la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires	Construction et équipement d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs dans 10 établissements;	Nombre de salles de classes construites et équipées	0	20 salles de classe 600 tables bancs	Annuelle	PV de réception	Commune	- Comités de développement - Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	200 000 000
			Appui en manuels scolaires aux élèves des cycles primaire et maternelle de la localité ;	Nombre d'élèves bénéficiaires de manuels scolaires	0	200	Annuelle	PV de réception	Commune	- Partenaires au développement - APEE - Services sectoriels	PM
			Création d'établissements scolaires de cycles : - maternel (02) ; - primaire (02) ; - secondaire (02)	Nombre d'établissements scolaires créés	0	- maternel (02) ; - primaire (02) ; - secondaire (02)	Annuelle	Arrêté ministériel	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	PM
SERVICE COMMUNAL	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en services communaux auprès des ménages	Améliorer la communication sur les actions de la commune	Élaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	- Plan de communication - Rapport d'activité	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	300 000
			Équipement de 64 babillards (dont 01 dans chaque village de la commune)	Nombre de babillard mis en place	0	64	Annuelle	PV de réception	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	3 200 000
		Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Organisation de campagnes de sensibilisation annuelle (01 par an pendant 03 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiche de présence	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	7 000 000
			Faire adopter une	Existence d'une	0	1	Annuelle	Archives de la	Commune	Partenaires au	PM

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeur de référence	Valeur cible	Fréquence de mesure	Source de vérification	Responsables	Partenaires	Estimation des coûts
			décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats du conseil aux populations	délibération				commune		développement Services sectoriels	
			Implication des populations dans la mise en œuvre des activités HIMO / Projets d'infrastructures	Nombre de projets HIMO réalisés	0	10	Annuelle	Rapport d'activité	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	2 000 000
		Améliorer la qualité de service du personnel communal	Organisation trimestrielle des fora d'échange sur l'importance de la bonne conduite du personnel communal (pendant 01 an)	- Nombre de fora tenus - Nombre de personnels participants	0	4 fora de 10 participants chacun	Annuelle	Fiche de présence Photos	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	400 000
			Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaire	Nombre de personnel primés	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	3 000 000
			Élaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Existence d'01 code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Annuelle	Archives de la commune	Commune	- Partenaires au développement - Services sectoriels	2 000 000
			TOTAL								

La mise en œuvre de ce plan d'action pourrait coûter environ 984 400 000 FCFA.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Tableau 40: Programme de dissémination et de présentation du plan d'action

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport élaboré et disponible	OSC IPD-AC	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	20/11/2018	23/11/2018
Atelier communal de restitution	Leçons apprises Changements attendus	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	06/12/2019	06/12/2019
	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	OSC IPD	Maire, Sectoriel, COPIL, PNDP	07/01/2019	08/01/2019

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des enquêteurs

Annexe 2 : Questionnaire

Annexe 3 : Rapport de restitution

Annexe 4 : Arrêté communal constatant la mise en place du comité de suivi du ScoreCard

Annexe 1 : Liste des intervenants

N°	Noms
ADMIS	
1	PENDA Esaïe Coplan
2	ONDOUA Arthur
3	BIBOUM Albin Michel
4	NDIG DJOG BOUMGO Joel Axel
5	BANENI Martin Donald
6	BIBOUT Yves Patrice
7	NGO BAPES Marie Noëlle
8	BIKITIK Paul Odilon
9	BEMGA Charles Paul
10	HONGLA Nicolas Ferdinand
LISTE D'ATTENTE	
11	NLEND Hortense
12	NOLBA Simon
13	TOMBOCK Vencelas JO
14	BONGUEN Benoît
15	NGO BELL Hélène
ECHEC	
16	BALFAN Etienne Carlos

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Citizen Report Card

Evaluation des services publics dans la commune de _____

Section I. SIGNALÉTIQUE

A01	Région _____	_ _
A02	Département _____	_ _
A03	Arrondissement/Commune _____	_ _ _
A04	Numéro du Lot	_ _
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_ _
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	_
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure	_ _ _
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue)	_ _
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	_
A12	Nom ou prénom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	_
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	_
A15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_ _
A16	Téléphone de l'enquêté	_ _ _ _ _ _ _ _ _
A17	Date de début d'enquête	- _ _ / _ _ / _ _ _
A18	Date de fin d'enquête	_ _ / _ _ / _ _ _

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

A19	Nom de l'enquêteur	
A20	Nom du superviseur communal	
A21	Résultat de la collecte	__
	1=Enquête complète	4=Absence d'un répondant compétent
	2=Enquête incomplète	5=Logement vide ou pas de logement l'adresse
	3=Refus	96=Autres (à préciser)
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête	__
	1= Très bonne	2=Bonne
	3=Moyenne	4=Mauvais e
	5=Très mal	

CODESA13 _____

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7= Domestique |

Section II. EAU POTABLE

H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	__ __ __ __ __ __
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ?		__

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section II. EAU POTABLE

	1=Publique 2=Privée Si 2 ———> H14	
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable	_
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent	_
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	_
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	_
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	_
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non ———> H08	_
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)	_ _ _ _ _ _ _
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	_
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non	_
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes	_
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non ———> H11.	_
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore	_
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ? A=Maire (commune) B=Etat	_ _

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section II. EAU POTABLE

		C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	__ __ __ __ __
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> H13		__
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		__
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		__
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		__
H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administrative G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	__ __ __ __ __ __ __
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		__
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois		__

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section II. EAU POTABLE

	2=Entre un mois et trois mois		
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.		_
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _ _
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section III. SANTE		
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun → S20	_
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	_
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S03=4, 5, 6 et 7 → S05	_
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	_
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	_
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	_
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	_
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.	_
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 0= aucun 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.	_
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA	_

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section III. SANTE			
	2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S010=1 → S14		
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant		_
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14		_
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel		_
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		_
S15	Existe t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17		_
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S17	La formation sanitaire la plus proche permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		_
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 → S20		_
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____		_
S20			

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section III. SANTE

	Quelles sont vos attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	_
		B. Approvisionnement en médicament	_
		C. Affectation d'un personnel	_
		D. Formations sanitaires équipées	_
		X. Autres à préciser	_

Section IV. EDUCATION

	Cycle d'enseignement →	Maternel	Primaire	Secondaire		SAR/SM
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné	_	_	_		_
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)	_ _	_ _	_ _		_ _
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=Ne Sait Pas	_	_	_		_
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=Ne Sait Pas	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _		_ _ _ _ a jouter 1 carreau
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas		_	1er cycle _	2ème cycle _	
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un					_

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

	atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas				
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2= Non 8=Ne Sait Pas	_	_		
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 8=Ne Sait Pas	_ _	_ _	_ _	_ _
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=Ne Sait Pas	_	_	_	_
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen) Si l'enquêté ne sait pas écrire Ne Sait Pas	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)	----- (en FCFA)

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant 4=Non concerné	_	_	_	_
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non Si non → E16 8 = Ne Sait Pas, sinon ou ne sait pas passez à E16	_	_	_	_
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans lesquelles les enfants du ménage sont scolarisés, sont eDizanguémagées qui s'occupe des réfections ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____ Autre ?	_	_	_	_
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → E19.	_	_	_	_
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles)				

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

	Autre raison ?				
	A. Eloignement des services d'éducation	_	_	_	_
	B. Insuffisance de salles de classe	_	_	_	_
	C. Insuffisance d'équipements	_	_	_	_
	D. Insuffisance des écoles	_	_	_	_
	E. Manquements liés au Personnel	_	_	_	_
	F. Absence de distribution de manuels scolaires	_	_	_	_
	G. Mauvais résultats	_	_	_	_
	H. Coûts élevés de la scolarité	_	_	_	_
	X. Autres à préciser	_	_	_	_
E19	Quelles sont vos attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles)				
	Autre attente ?				
	A. Avoir une école plus proche	_	_	_	_
	B. Ajouter des salles de classe	_	_	_	_
	C. Ajouter des Equipements	_	_	_	_
	D. Ajouter les écoles	_	_	_	_
	E. Ajouter le personnel	_	_	_	_
	F. Distribuer les manuels scolaires	_	_	_	_
	G. Améliorer les résultats	_	_	_	_

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

	H. Diminuer les coûts	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser) _____	_	_	_	_

Section V. SERVICE COMMUNAL

	C01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis ? 1=Oui 2=Non → service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comme nt jugez-vous ce temps ? 1=Raisonna-ble 2=Long 3=Très long Si C04=1 → C06	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible / absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	C06 Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Services communaux ↓							
Etablissement d'actes de naissance	_	_	_	_ _	_	_	_
Certification de copie de documents officiels	_	_	_	_ _	_	_	_
Permis de bâtir	_	_	_	_ _	_	_	_
Acte de décès	_	_	_	_ _	_	_	_
Acte de mariage	_	_	_	_ _	_	_	_
Certificat de domicile	_	_	_	_ _	_	_	_

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

Validation des plans de localisation		__	__	__	__ __	__	__	__
Informations		__	__	__	__ __	__	__	__
Autres (à préciser) _____		__	__	__	__ __	__	__	__
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non							__
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non							__
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non							__
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							__
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							__
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							__
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 ———→ C15							__
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?		A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale					__ __ __ __

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Section IV. EDUCATION

		E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	__
		X. Autres (à préciser) _____	__
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ?	A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____	__ __ __ __ __

Annexe 3 : Rapport de l'atelier de restitution des enquêtes du SCORECARD à NDOM, Le 06 décembre 2018

Dans l'optique de mesurer l'action de l'État dans les communes, le PNDP s'est engagé à conduire un processus de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans 159 communes de la République du Cameroun. L'objectif étant de consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais aussi dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Plus spécifiquement, il est question de réaliser une enquête de perception des populations sur la qualité des services de l'État dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ; ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Pour mener à bien cette action dans la commune de NDOM, l'expertise de l'Institut Panafricain pour le Développement a été sollicitée par le PNDP. Au sein de la commune de NDOM, l'enquête a été menée dans 14 zones de dénombrement dans lesquelles au total, 321 ménages ont été échantillonnés. La collecte de données a été réalisée auprès des ménages échantillonnés du 13 au 18 octobre 2017, et les résultats consignés dans le rapport d'étude CCAP dans la commune de NDOM qui a été présenté lors de l'atelier de restitution tenu à la mairie de Yabassi le 06 décembre 2018.

Cet atelier qui s'est tenu de 11h à 16h a permis de dérouler à travers un diaporama Powerpoint (disponible en annexe3) les six points ci-après:

1. Contexte,
2. Rappel sur le Scorecard,
3. Méthodologie de travail,
4. Résultats de l'enquête,
5. Mise en place du comité de suivi,
6. Plaidoyer pour la mise en oeuvre des recommandations.

Les participants dont la liste de présence est disponible en annexe 1 ont été globalement satisfaits du rapport présenté ce jour, mais n'ont pas manqué de revenir sur les cas particuliers de certains villages qui nécessitaient selon leur représentant qu'un accent soit mis sur la résolution de leur problème.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Afin de répondre à l'ensemble des problèmes soulevés par les participants, quelques recommandations ont été formulées par secteur :

1. Au niveau du secteur de l'hydraulique : les participants proposent que l'accent soit principalement mis sur la création de nouveaux forages notamment dans les villages KOMBE II, NDABOG, LIKONDBIAM, ... Aussi, ils souhaiteraient que les ouvrages existants soient réhabilités. En effet, plusieurs villages de la commune de NDOM disposent de points d'eau, mais plusieurs d'entre eux ne sont pas fonctionnels, ceci en majeure partie en raison de mauvaises études du sol et des constructions. Ici un accent particulier devra être mis sur la sélection des prestataires chargés de construire ceux-ci, afin de garantir une meilleure qualité des infrastructures publiques de fourniture d'eau potable.

2. Au niveau du secteur de la santé : L'intervention du Chef de district de santé nous a permis de relever des points importants à améliorer. Il s'agit de :

- ✓ La création de 04 formations sanitaires avec pro-pharmacie (BODI, LOGMBANGA, LIKOUNDBIAM et NSIMBONGO) ;
- ✓ Réfection 06 formations sanitaires (CMA NYANON, Hôpital de district de NDOM, CSI de LOGMBANGA, CSI BODI, CSI KONKWALLA, POCK-MAHONDA)
- ✓ Equipement des formations sanitaires (District) :
 - 50 lits métalliques ;
 - 50 matelas ;
 - 01 ambulance médicalisée
 - 02 échographes
 - Rendre accessible de l'eau dans les formations sanitaires (29 formations)
- ✓ Recherche de financements pour le recrutement et le paiement des honoraires du personnel de santé
- ✓ Renforcement régulier des capacités du personnel soignant

Aussi, les participants se sont accordés à dire que les principaux problèmes sont la faiblesse des plateaux techniques, qu'il faut renforcer en fournissant plus d'équipements de santé et de médicaments, mais surtout en mettant en place des mesures pour amener le personnel soignant à être présent et disponible.

3. Sur le plan de l'éducation, les participants, en plus de demander quelques nouvelles infrastructures, ont proposé la mise en place de mesure pour amener les enseignants à être plus assidus.

Rapport enquête CCAP commune de NDOM

4. Pour finir, les participants reconnaissent les tares soulevées par l'enquête au niveau des services communaux et proposent une plus grande implication des populations dans la gestion de la commune.

Pour garantir l'amélioration du niveau de satisfaction des services ciblés dans le cadre de cette enquête, il a été convenu avec le premier adjoint au maire, la Cadre Communale de Développement et le Responsable Suivi et Evaluation du PNDP que la mairie devra mettre en place un comité de suivi dans les jours à venir et le bureau nous sera communiqué avant la fin de l'année 2018.

Annexes

Photo 1 : Séance 1

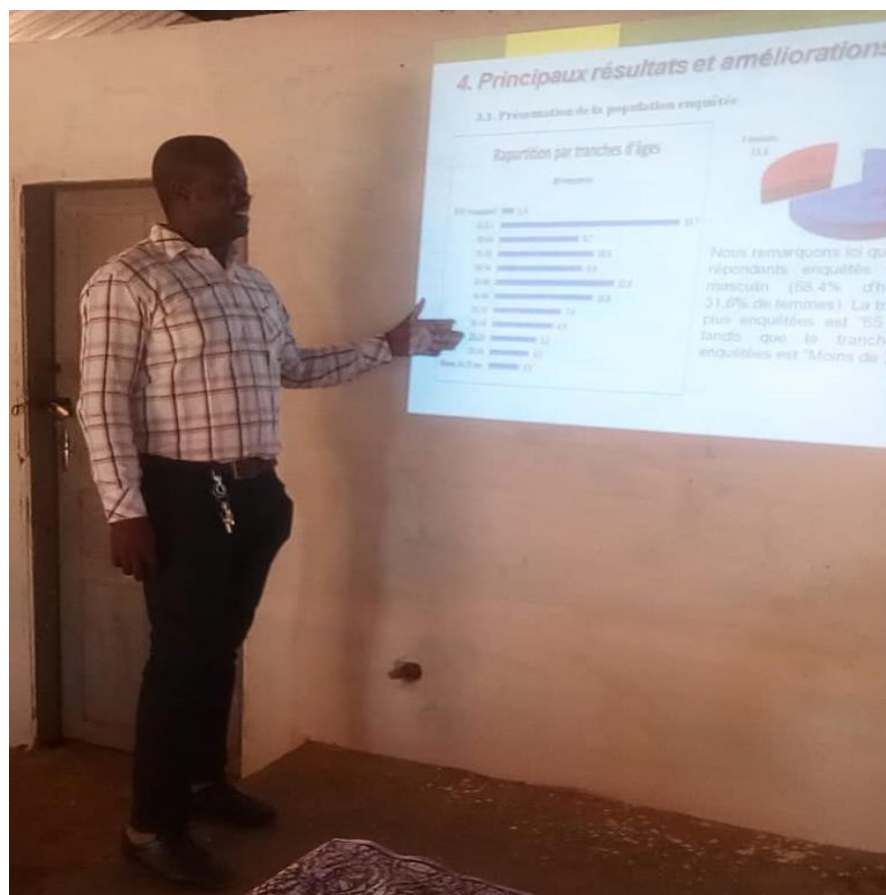


Photo 2 : Séance plénière 2



Rapport enquête CCAP commune de NDOM

Photo 3 : Superviseur en pleine séance de restitution



Annexe 4 : Arrêté préfectoral mettant en place le comité de pilotage de l'opération du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune